

# LES AMIS DE SAINTE-FOY ET SA RÉGION

39 PORT-SAINTE-FOY (Gardonne)  
Route de Bordeaux



Route de Bordeaux - Port Sainte Foy  
J.B. Cuwet, éditeur, Sainte Foy la Grande

## SOMMAIRE

N° 81 - Année 2003 - Cahier n° 1

**Pierre RÉGNER**

Chronique villageoise

Port Ste Foy après la Grande Guerre \_\_\_\_\_ 3

**Michel VILLEMIANE**

La Colonie Agricole Pénitentiaire de Ste Foy

"La Chapelle" \_\_\_\_\_ 19

**André PRUNIS**

"J'avais 20 ans..."

Témoignage d'un Foyea soumis au Service

de Travail Obligatoire \_\_\_\_\_ 22

# CHRONIQUE VILLAGEOISE

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

### À la recherche du temps suspendu

**U**ne chaleur étouffante. Rien à faire au jardin. Un temps seulement pour méditer, penser ses souvenirs. Évoquer les activités d'autrefois, essayer de remettre de l'ordre dans ses souvenirs, provoquer cette mémoire pour qu'elle fasse revivre le passé me semblait facile, tant les éléments étaient nombreux. Mais hélas, il y a une marge importante entre le vouloir et le faire. Il faut que je brise ce cercle de connaissances pour faire revivre ce passé, afin que ces souvenirs redeviennent actualité présente. Je vais essayer de remonter dans le temps, le plus près possible de ma petite enfance.

On m'a dit que je suis né au bord de la rivière, en fin d'après midi. Le temps était, paraît-il calme et il faisait une température de couleur (bah ! Moi qui n'aime pas les serpents !) Enfin une bonne journée de printemps.

Mais je ne suis pas resté là très longtemps, un an ou deux. C'est à l'occasion de ce déménagement qu'un premier souvenir s'est inscrit dans ma mémoire : j'ai ouvert la porte du cochon, à la grande joie de l'animal. Mais tout est revenu dans l'ordre : "Attention ! Laisse cette pauvre bête, elle pourrait te mordre."

Le voisinage était peu nombreux ; il y avait un brave homme : le Curé, dont je ferai plus tard la connaissance. Je connaissais plutôt ses poules, car grâce aux relations de ma mère avec sa bonne (toutes deux originaires du même lieu en Périgord), je pouvais avoir un œuf tout frais - et Dieu ! Qu'il s'étaient bons, tout chauds, quand le coq chantait la bonne nouvelle. Mais délaissons ces souvenirs comestibles pour évoquer la situation du pays où je viens de naître.

Tout d'abord, il faut prendre note que je suis un enfant de la guerre (né en 1918) qui vient de finir - la moisson est faite, les fleurs sont plus rouges qu'auparavant. Mon éducation sera conditionnée par cet état : Un enfant essentiellement soumis à une veuve de guerre ne réagit pas comme un enfant qui a gardé ses deux parents. Aussi ai-je été influencé par cet état de fait et ai-je plus regardé ce qui m'entourait que ce que je possédais et qui me manquait. Il faut faire avec ce que l'on a ! Les fréquentations avec les autres gosses par exemple ne se sont établies qu'à partir du moment où j'ai été envoyé à l'école enfantine et au catéchisme. C'est à partir de ce moment que je me suis mis à exister et à avoir des souvenirs.

Ma commune est d'origine récente. Né de la fusion des trois communes existantes à la Révolution, mon pays était un territoire im portant à parcourir d'une frontière à l'autre. Pensez donc ! Envisager d'aller à la Rouquette, au Tizac, à Calabre, quelle expédition dangereuse !

Pierre  
RÉGNER

Je vais donc essayer de vous faire découvrir cette étendue de terrains, de gravières, de hameaux. Tout au long des jours, j'y apprendrai à connaître cet vaste étendue. Je vais donc à la recherche de ce pays et de ses occupants.

## La vie communautaire 1925

### 1. Le battage

Lorsque l'hiver a terminé son rôle purificateur, que les récoltes sont à terme, il est nécessaire de penser à les engranger. C'est le moment où jamais de mobiliser toutes les énergies, tous les bras, qu'ils soient jeunes ou vieux. Il faut faire vite. Pour moi, c'est le moment d'ouvrir les yeux et les oreilles. C'est une vaste ruche pour apprendre à découvrir les secrets de la nature. J'ai vu des transformations permanentes.

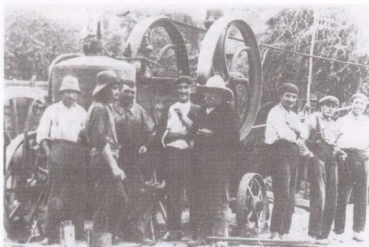
Aujourd'hui, c'est la grande fête, c'est le moment tant attendu d'exposer aux yeux de tous les spectateurs, les richesses patiemment accumulées durant les mois d'hiver et de printemps. Tout est calme, on attend.

Soudain dans le silence du jour qui se lève, le signal libérateur de ce dépiquage retentit. Tous les regards se sont portés à l'Est : On dépique à Garrigues. Faut bien commencer, mettre au point la machine. Ouf le signal a retenti. Je suis tout étonné et étonné par cette machine à vapeur qui va bientôt transformer les gerbes en beau froment, en beau blé. Mais en même temps, je n'oublie pas que ce dépiquage est une première. Il y a encore peu de temps, on utilisait la force animale pour écraser les javelles à l'aide d'un

rouleau de pierre pesant presque une tonne. Je n'oublie pas, puisque j'ai toujours ma petite fourche et mon petit fléau. Oui, c'était un travail harassant, répétitif et il faut le dire, très long. Maintenant que le progrès est venu aider l'homme, la tâche est plus facile, mais exige toujours une main d'œuvre plus qualifiée et plus onéreuse.

Heureusement, ce battage d'autrefois était contre-partie un moyen de travailler ensemble et de s'entraider entre voisins.

C'est une petite révolution qui vient d'éclater. Il n'y a pas que les anciens qui regardent ce nouvel outil. On ne parle pas trop. Cette machine innovante devra convaincre les usagers. Il faut que le travail ardu soit rentable pour que les paysans l'adoptent. Pour moi, ce moment me fait un peu peur. Je l'ai aperçu lors qu'un usager l'a emmené avec sa paire de vaches sur le chantier du "Château". On commencera de bonne heure à la ferme du Château où la récolte est importante. Savez-vous que j'ai entendu les ouvriers dire que ce dépiquage durera cinq heures au lieu de dix heures ! On va voir comment ça roule. Pourvu que cela ne soit pas dangereux, c'est si vite arrivé un accident... Et puis, il faudra que les servants de cette dévoreuse de paille et de grains ne lambinent pas et ne se contentent pas d'histoires. Le patron de l'engin dirige les opérations et il a l'œil... et le bon ! Une voisine accepte de m'emmener voir de plus près comment cela fonctionne. Je ne suis pas trop rassuré. On m'a fait beaucoup de recommandations. Je serai sage, je veux tant voir comment ça marche. Cette machine-là comprend deux éléments essentiels : Une chaudière nécessaire à la production de la vapeur d'eau pour faire tourner les engrenages nécessaires pour



Battage au Sablot, 1925

happer les gerbes que les servants du monstre auront au préalable éventrées d'un coup de pognard. Autour des ouvriers l'atmosphère est irrespirable ; la poussière colle à la peau. Il ne faut pas rester là. Il faut rester éveillé afin que la machine ne manque pas.

De toute façon ce n'est pas la place d'un petit garçon heureux et imprudent. Allons voir ailleurs comment le travail se comporte. Ici il n'y a rien à dire : les participants sont sérieux comme des papes pourrait-on dire. Le gramme est beau et lourd ; certainement une bonne récolte en perspective. Ce soir, il y aura de la joie lorsque les dépiqueurs viendront s'asseoir à la table que l'on a dressée sur l'aire de travail. Les victuailles ne seront pas absentes, ni le bon vin en quantité et en qualité. Soyez assurés que ce repas sera digne de la besogne qui vient d'être accomplie.

C'est une première, elle sera suivie de nombreuses journées. Lors que j'évoquerai cette journée, Je pourrai dire : "j'y étais, voyez ce que le dépiquage est devenu". Et l'intérêt porté à cette machine, "la Rosalie" est toujours aussi fort, car elle est encore la vedette dans les manifestations agricoles régionales de tous genres. Les conséquences économiques seront importantes, elles permettront aux exploitations de faire face au surcroît de travail qu'a engendré le conflit de 1914-1918, avec son hécatombe de disparus que la venue d'étrangers migrants italiens en particulier - ne pourra couvrir que partiellement.

Au début du siècle, l'économie locale est tributaire pour une grande part de l'élevage (animaux de trait, vaches laitières), du travail de la vigne, des céréales, des cultures légumières et pour

une faible part en superficie, mais importante en revenus, de la culture du tabac. Les exploitants agricoles avaient "du pain sur la planche". Le paysan vivait en autarcie, il avait de tout et ainsi que l'édit la chanson "il n'y avait que le sel qu'il devait acheter".

Oui, la venue de la batteuse, au début du 20<sup>e</sup> siècle a engendré une révolution dans les méthodes de travail et le rendement des récoltes, sans pour cela faire disparaître le travail manuel et le besoin de main-d'œuvre de tous âges, même la participation des enfants était recherchée.

## 2. L'abattage du cochon

La vie dans mon village est conditionnée en grande partie par les conditions climatiques qu'il est difficile de modifier et que l'on ne peut ignorer. Nous sommes au mois de février. C'est le moment idéal pour tuer le cochon, afin de faire des réserves pour les mois à venir. La famille Martin va donc tuer son cochon. C'est un animal de deux cents kilogrammes qui a été soigné au grain depuis deux mois. C'est une belle bête, au poil soyeux. On a pris la précaution de le laisser à jeun avant de le sacrifier. On a examiné également si la lune est bonne pour savoir si la viande se conservera bien.

Donc, à l'aube, le tueur, dont la compétence est reconnue, est arrivé avec son matériel adéquat. On a fait appel aux voisins (au moins quatre personnes) pour effectuer les opérations préliminaires. Il y a des rites à respecter, des gestes à faire. Le sacrificateur dirige tout, choisit l'endroit où la bête sera suspendue et donne le feu vert. La bassine est prête pour recueillir le sang

qui servira à faire le boudin fort apprécié. Sur un ordre précis et bref, le tueur lève son poignard et frappe au bon endroit pour égorger la bête. Grand seigneur, le tueur laisse aux aides le soin de terminer le ractage de la peau. Demain il reviendra pour diriger la mise en morceaux.

Au boulot, les femmes ! Pour préparer les boyaux, les nettoyer et les remplir de sang, puis pour faire cuire le boudin avec les légumes frais du jardin afin d'avoir un bon "gimbouza". Les vieux et les vieilles surveillent et goûtent le bouillon. Ce soir, on viendra tremper la soupe, déguster le boudin et admirer la bête suspendue.

L'abattage du cochon est une véritable fête de famille où sont conviés les parents et voisins. On se sert même de la date pour dire : "c'est l'année où le "gagnou" a fait des siennes : au moment où on le suspendait, il a renversé l'échelle". Maintenant que la bête est tuée et dépecée, elle est prise en charge par des cuisinières expérimentées. En effet la préparation des morceaux est tout un art. Il faut préparer les saucisses, les andouilles, les pâtés, les côtes, etc. Vous voyez qu'il y a matière à besogner ! Dimanche on mangera l'enchaud, ce sera l'apothéose. Il y aura même du bon vin, changeant de lapinette journalière. La fête du cochon est terminée ; les conserves bien rangées dans le cellier attendront les dégustateurs qui sauront savourer ces bonnes choses. Notre tâche est terminée.

## 3. La distillation

La diversité des opérations et l'originalité des activités qui se déroulent dans mon village sont surprenantes et parfois curieuses. Alons voir sur la place de

l'Ancien Temple ce qui se passe. Il paraît que le bouilleur de cru est en train d'installer son appareil de distillation. Il balaie très méticuleusement le sol et s'assure qu'il n'y a aucune saleté. Le bois qui servira au chauffage de la chaudière est lui-même rangé en retrait (ce bois a été fourni par les bénéficiaires de l'alcool qui sera obtenu.)

Le garde-champêtre surveille les opérations et doit s'assurer qu'il n'y a que de la marchandise de bonne qualité. Si vous voulez du bon alcool, n'utilisez que de bons produits. Durant ces préparatifs, les curieux se sont rassemblés en espérant être les premiers à apprécier la "goutte". Le feu vert est donné, la distillation va commencer.

Être bouilleur de cru est un privilège en train de disparaître. C'est dommage ; l'alcool obtenu était un bon produit, utilisable même pour soigner les coups ou les blessures externes. Les petits malins savaient l'utiliser !

Mais la distillation elle-même était intéressante ; même les enfants venaient voir et les séances de dégustation étaient bien suivies. On dégustait plutôt deux fois qu'une ! L'air était chargé de vapeurs d'alcool, poisseuses, collantes, écœurantes et cela durait huit jours consécutifs, car lorsqu'on allumait la chaudière, on distillait jour et nuit. Allez ! ne soyons pas trop hypocrites ; il y aura toujours de l'alcool à consommer pour les amateurs.

### 4. Les prestations fiscales en nature

Vivre dans un village, c'est faire corps avec lui. C'est accepter les règles qui

se sont imposées. C'est aussi accepter les modifications qui sont intervenues. Je viens de parler du privilège du bouilleur de cru en voie de disparition. Pourquoi ne pas évoquer le droit de payer une partie de ses impôts en nature. C'était un privilège qui a disparu il y a une trentaine d'années. L'origine de cet impôt remontait à l'époque où les serfs et les bourgeois furent taxés par le seigneur. Ce denier offrait de garantir la sécurité des "vilains" moyennant des redevances en nature. Et vous savez que lorsqu'un impôt est créé, il est difficile de le supprimer ! On en change le nom ou on en modifie les bases de calcul de la redevance, mais on s'arrange pour le maintenir. J'ai souvent entendu parler des "prestations" qu'il fallait faire, soit en fournissant de la "grave" (si l'on possédait des terrains graveleux ou de mauvaises terres à blé ou encore si les cailloux étaient plus nombreux que la bonne terre), soit en travaillant à la réparation des routes ou chemins vicinaux. Ainsi les paysans avaient intérêt à choisir ce mode de paiement, plutôt qu'à déboursier de l'argent (rare) pour payer un impôt lourd. L'impôt réclamé se calculait de façon bizarre, tantôt à la tête du client, tantôt selon les besoins de la voirie.

### 5. Les veillées

Je me souviens, pour y avoir participé, de ces veillées : On était assis autour du "cantou", bien au chaud. Il y avait la vieille grand'mère, toujours bougonnante, ne trouvant pas toujours sa place auprès du feu, à l'endroit le plus chaud (et il y a trop de fumée). Il y avait aussi le voisin, le père de Maurice, le vieux Renou, qui discute avec la fille de l'épicière Grandet.

# Chronique villageoise

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

Ce soir, on s'occupe du maïs, on "dépanouille", ce qui signifie que l'on sépare les épis de maïs du feuillage laissé lors de la récolte. Les épis avaient été mis à sécher dans la grange et avaient fini d'y mûrir. Pour l'instant, on se contente d'enlever les feuilles inutiles car il y aura encore une période de séchage avant de passer à l'égrenage. Mon rôle consiste à servir les éplucheuses en leur donnant des brassées de têtes à "plumer".

Bien entendu, le petit groupe (5 ou 6 personnes dont je ne me souviens que vaguement) ne travaillait pas en silence ; il y avait toujours quelque rigolard pour raconter des "gnorles", souvent en patois parce qu'un peu lestes et il était recommandé de respecter les oreilles de l'enfant que j'étais. Le souper du "gagnou" (cochon) nous tenait compagnie. Sa "bacade" cuisant tout doucement ; on le soignait bien notre "gagnou" !

Il faisait bon, pas trop chaud, une température agréable et les heures tranquillement s'écoulaient. Il me tardait que le travail finisse, car je savais que ce soir, il y aurait une récompense, oui, ce soir-là, on mangerait le "millas", un gâteau de citrouille et de farine de maïs et de blé, gâteau cuit dans la tourtière avec des braises dessus et dessous. Pour passer le temps, pour s'encourager, on inventait des devinettes et on gagnait des "potous" (des bisous). Les filles qui sont venues ce soir gloussent.

On m'a dit que si j'étais sage, ce qui devrait arriver serait désopilant, surtout que ce soir on fête la fin du dépanouillage. Le millas ne sera pas tout seul. Il y aura pour l'accompagner un brûlot, c'est à dire de l'alcool enflammé. Moi j'aurai seulement un sucre. La fête va pouvoir commencer.

Cette dernière veillée sera, j'en suis sûr, plus animée que les précédentes, car pour cette occasion, ma mère a invité Jeannot, un jeune ouvrier agricole, toujours disponible, auquel on fait appel en cas de surcroît de travail. Ce soir l'ambiance est plutôt morose, car nous apercevons le fond des crèches où la récolte avait été empilée. Les panouilles, les épis dévêtus de leurs feuilles, brillent. Qu'elles sont belles ces feuilles ! Elles sont chaudes. Elles vont permettre le renouvellement des paillasses ; qu'il fera bon dormir sur elles !

Depuis un moment, je vois Jeannot en mouvement. "Il va, il vient, il remue les feuilles. "Il va même inspecter la cheminée. À ma mère qui lui demande quels tours il va faire, il répond : "j'ai un pouvoir, je fais déplacer les objets à distance. Vous allez voir ! Oui, vous allez voir ce que vous n'avez jamais vu, car ce soir, je travaille avec mes "petits esprits". Ils sont dans ce petit sac et, tout à l'heure, à mon commandement, ils danseront pour vous, pour nous, la danse du Petit Chapeau, le mignon, le trognon, celui de Madame Grandet, notre chère épicière". Mais Madame Grandet a peur pour son couvre-chef dont elle ne veut pas se séparer. Jeannot la rassure, il n'y a aucun danger pour lui, ni pour les assistants. On va voir ! Jeannot continue ses simagrées, ses grimaces. Pour le moment rien de sensationnel. Si ! On voit le chapeau frémir comme si un souffle de vent le secouait. Les mouvements de la coiffure s'amplifient. Jeannot est surexcité. Il s'adresse au chapeau. Rien ! Pas de décollage. Jeannot s'énerve, multiplie ses passes magnétiques - c'est lui qui le dit -. Soudain, un coup de vent venu de la cuisine pénètre dans la pièce de la grange où se déroule la veillée, soulève le chapeau qui s'engouffre dans le conduit de la cheminée

en entraînant une chute de suie. Mais le comble du comble, c'est que l'envol du chapeau découvre ce que Madame Grandet cachait à tout le monde, à savoir qu'elle portait une perruque... qui suivit le chapeau ! Du coup, on a découvert que si cette dame tenait autant à garder son chapeau sur la tête, c'était pour cacher l'infirmité d'un crâne luisant recouvert d'une perruque. En voyant ce crâne dénudé, l'assistance éberluée ne savait quelle attitude prendre, mais le rire l'emporta, à la grande confusion de l'épicière.

Inutile de dire que la veillée s'arrêta plus tôt que prévu. Je ne me souviens pas si le millas et le brûlot que l'on devait déguster furent appréciés à leur juste valeur. Ma mère consola Madame Grandet en lui révélant que tout le pays savait qu'elle portait une perruque !

Évoquer les veillées d'hiver, c'est rappeler le bon souvenir de la multitude des tâches qui s'imposaient aux exploitants agricoles. La diversité des travaux permettait à tous d'être utiles ; jeunes ou vieux, hommes ou femmes, bien portants ou même handicapés étaient utiles. Bien entendu, il fallait répartir les secteurs d'activité, en somme, comme pour une tarte : partager le travail à faire.

J'aimais aller de l'un à l'autre pour me rendre compte si tout allait normalement. J'aimais surtout le rayon "Tabac". Il faut savoir que cette culture était programmée d'une manière rigoureuse, depuis les semis de la petite graine jusqu'à la livraison du produit fini. Rappelons-nous qu'il y avait des agents des Contributions Indirectes surveillant strictement ce qu'il fallait faire. Ces agents des Contributions Indirectes étaient recrutés, pour la plus

grande part, dans le cadre des emplois réservés (gendarmes, douaniers, adjudants) pour éviter les tricheries.

On comptait les pieds plantés ; il fallait rendre compte des pièces manquantes. Vous n'aviez pas le droit de planter plus que le contrat ne le précisait. En cas de plantation excédentaire, l'agent vérificateur prenait un malin plaisir à arracher le surplus, le tout accompagné d'une menace de pénalités qui seraient décomptées lors du règlement de la récolte à Bergerac au Centre des Tabacs.

La culture de cette plante demandait un savoir-faire particulier : au départ les semis faisaient l'objet de mille attentions, pas de mottes, pas de cailloux, un arrosage dès la plantation et un buttage minutieux. Les rejets étaient supprimés dès qu'ils apparaissaient sur les pieds. Lorsque ceux-ci étaient mûrs, ils étaient suspendus dans des séchoirs où ils bénéficiaient d'une exposition adéquate. Le séchage intensif durait trois ou quatre mois. Dès que les pieds étaient à point, ils étaient pris en charge par ma mère pour leur présentation définitive. Ils étaient effeuillés, brossés, lustrés à la main. Il fallait que les feuilles aient un aspect brillant. Elles étaient empilées les unes sur les autres, toujours en respectant leur grosseur. Pas question de mettre en vrac les petites feuilles et les grandes. Un travail minutieux ! Dès que cette toilette était faite, les paquets étaient pris en charge par ma Tante Marie préposée à faire les "manoques". Une manoque est un paquet de feuilles de même catégorie, de même couleur, comprenant 49 feuilles, la cinquantième servant de lien. On m'autorisait à faire trois ou quatre manoques, mais par précaution, on les recomptait !

# Chronique villageoise

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

Faire le travail du ~~tabac~~ était le meilleur moyen d'utiliser les soirées. Dehors il faisait froid, le vent soufflait en rafales, hurlait ; il faisait bon dans le "cantou" et chacun avait un petit boulot à exécuter. Pour ma part, je ne faisais pas grand chose, sinon rêvasser, regarder le chien faire bon ménage avec minette. Le bourg était silencieux, l'activité réduite au minimum. Bêtes et gens faisaient la pause. Demain il ferait jour. Prenons des forces pour les tâches à venir, car il y aurait des choses à faire et à découvrir. Par moments, une mouche venait faire visite aux "veilladous" afin qu'ils ne s'endorment pas sur leur ouvrage. Ce n'est pas parce qu'on n'est qu'une petite bête qu'on n'a pas un rôle à jouer ! L'intrusion de cet insecte me réveillait et me faisait penser que demain il faudrait que j'aille voir le charron Louis, quand il ferrerait les roues de la charrette. Je raconterai ce travail, le jour où j'aurai une rédaction sur le sujet suivant : "un charron cercle une roue de carriole, racontez !"

### La vie économique du village

Mais avant de rédiger mon devoir, je dois faire le recensement de tous les commerçants et artisans de mon village; ils sont divers et chacun a sa spécialité propre. J'ai des scrupules: dois-je les citer par ordre topographique ou par leurs activités ? Tant pis, je verrai au moment de les citer ! Faire revivre le passé de son enfance n'est pas toujours une tâche facile, car il y a trop à dire et il est difficile d'élaguer dans les évocations à faire. Soyons donc concis autant que possible.

Examinons la vie du petit bourg. Ils sont là les artisans, serrés les uns contre les autres, groupés autour de l'Église, de la Mairie et de la pharmacie. Examinons plus en détail et vous serez surpris : on dirait une grosse poule avec ses poussins. Vous allez voir comment ils se comportent : ils sont à l'affût du moindre bruit.

Voici donc les noms de ces petits artisans. peut-être y aura-t-il des oublis, que les amis veuillent bien m'excuser ; et en avant !

#### 1. Les commerçants

Tout en haut du bourg, tout près de la Mairie, nous trouvons le café-restaurant Tessier. Bien entendu, je ne fréquentais pas les cafés, alors je peux seulement le citer. Les tenanciers avaient deux filles, mais elles étaient protestantes ; alors elles n'allaient pas au catéchisme et je les voyais peu.

Il y avait au milieu du village un autre café, genre pension de famille qui servait, outre le vin, des casse-croûtes. Il prenait des pensionnaires pour un ou plusieurs jours, mais je ne sais pas s'il faisait hôtel. Je me souviens qu'une certaine année, il a hébergé, pendant une période de quelques mois un couple assez bizarre - du moins pour moi - qui possédait deux chiens. Le bizarre de l'affaire est que le mari circulait en voiturette traînée par ces deux chiens.

Laissez moi vous décrire la scène. Harnachés comme les chiens du Grand Nord, impatients de faire la démonstration de leur capacité de manœuvre, les oreilles frémissant au moindre ordre, ils attendent le commandement libérateur qui mettra fin

à cette atente insupportable. Le patron de l'équipage s'est lui calé au fond du triporteur. L'ordre est bref, direct ; le triporteur est secoué par ce départ sur les chapeaux de roues. N'y a-t-il pas de risques de retournement ? Non, tout se passe bien, le patron de l'engin maîtrise parfaitement les évolutions, les ordres s'enchaînent, les chiens sont parfaits dans l'obéissance aux directions. À droite, à gauche, etc. Arrêtez-vous et faites le beau ! Le maître est heureux, il a réussi sa performance, il rayonne de joie, il a gagné son pari. Moi aussi, je suis content de ce spectacle. Tout s'est déroulé dans les meilleures conditions sans la moindre anicroche et pourtant le moindre incident peut remettre tout en cause et cet incident, c'est Madame Bousquet, la porteuse de journaux qui apparaît sur la place.

C'est une toute petite personne, entortillée dans une grande mante, les journaux (peut-être une dizaine) bien serrés sur sa poitrine. Elle va, chaque matin, distribuer "La petite Gironde". Elle ne fait pas de bruit, elle glisse silencieusement. Elle sait qu'elle est attendue, les abonnés sont impatients, mais avant de déposer le journal, Madame Bousquet a pris soin de lire les grands titres. Elle aime être au courant de ce qui se passe sur la terre. Elle a une grande maison, à l'écart du bourg. Ayant perdu à la guerre de 14-18 son mari et son fils, elle ne fréquente de ce fait que ses clients. Distribuer les journaux est son gagne-pain. Elle n'a peur de rien, mais ne peut supporter les chiens ; par contre elle a ses anges gardiens, sept chats, pas un de plus, pas un de moins. Elle n'a pas vu l'homme aux chiens en représentation. Lorsqu'elle aperçoit cet attelage, son sang ne fait qu'un tour, elle saisit un "carassone" qui traîne, par là et se

précipite sur les pauvres bêtes. Heureusement qu'il y avait dans l'assistance de braves gens, en particulier Lucien Garderet qui calma la pauvre femme. L'homme aux chiens plia bagages sans donner d'explication et on ne le revit plus !

Madame Bousquet n'était pas la seule à distribuer le journal. Elle devait tenir compte d'une concurrente avisée qui avait un système bien à elle pour attirer la clientèle : elle utilisait sa petite famille, à savoir ses six petits enfants qui servaient de rabatteurs pour vendre "La France". Elle même s'installait au pied du réverbère devant chez Madame Lalbat, la culottière (qui travaillait pour le compte de l'armée, en confectionnant des vêtements militaires pour l'intendance de Bergerac.) Ses enfants étaient installés autour d'elle, comme des potiches, le journal ouvert devant eux. Lorsque le décor était planté, elle interpellait les passants pour leur offrir sa marchandise. Elle avait un langage cru et racontait souvent des gaudrioles.

Mais "La France" ne limite pas son activité à la vente de la presse quotidienne. Il faut tellement de choses pour nourrir six bouches affamées ! Heureusement que Dame Nature n'est pas avare et fournit tout ce qu'il faut ou presque. Les escargots sont sortis de leur cachette, les champignons ne vont pas tarder à pointer leurs têtes, les "maraganes", ces gros poireaux sauvages au goût musqué, sont bons à ramasser sans danger, car à cette époque les vignes ne sont pas traitées. Profitons donc, pensait-elle, de ces dons de la nature, ne les méprisons pas, ils sont plus qu'utiles !

Nous avons trois épiciers ; ils pourraient se faire une concurrence sauvage ; au contraire, ils se complètent et

# Chronique villageoise

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

ont chacun leur type d'existence. Monsieur Lafargue a une double activité ; il est un semi notable - secrétaire de mairie - et accessoirement épicier. Il a partagé son magasin en deux zones délimitées par un grillage garde-manger. Il est toujours affairé, les lunettes relevées sur son gros nez. Il a une grande responsabilité, ayant tant de choses à faire : ouvrir le courrier, y répondre, renseigner les administrés, etc. Il doit en savoir Monsieur Lafargue ! Le porte-plume sur l'oreille, il est en permanence en guerre, contre qui ou contre quoi ? On ne le saura jamais (secret professionnel). Il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours aimable, surtout avec les enfants. Nous, les enfants, en avons peur !

Madame Grandet - dont j'ai déjà parlé - a, elle, un tout autre genre et pour commencer, elle aime beaucoup les enfants et s'arrange pour essayer de satisfaire leurs envies. Son magasin est un vrai capharnaüm, tout en longueur et de surface réduite, si bien que la marchandise déborde : par exemple, il n'est pas rare de voir les bonbons qui sont dans des bocaux de formes différentes et de couleurs multicolores voisiner avec les bidons de pétrole - on n'a pas encore l'électricité - et les fromages emballés dans des journaux... La spécialité de Madame Grandet réside dans la vente de sardines en barils. Pour moi qui n'aime pas ces bestioles, je dois me faire violence pour entrer acheter des tablettes de chocolat Nestlé.

La troisième épicerie, celle de Madame Veyssière, voit peu mon passage. Les vendeuses ne sont pas très agréables et le magasin sent l'eau de Javel et le crésyl.

À côté de l'épicerie Grandet, il y a le petit magasin de Monsieur Peyronel :

charcutier saisonnier qui ne vend que du porc (viande, pâté, boudin). C'est un homme très agréable. Nous avons aussi un boucher, Monsieur Dubuc, toujours en surveillance - le client est assez rare, car on ne mange pas de la viande tous les jours !) Heureusement qu'il y a de bonnes soupes permettant de tenir le coup !

## 2. Les artisans

Il y a aussi Monsieur Cramail, le tailleur d'habits, assis sur sa table de travail comme une vigie. Il surveille la rue tout en cousant ; il a l'oreille sensible, il capte tous les bruits, prêt à en faire profiter tous ses voisins.

Monsieur Fraise le cordonnier est lui aussi à l'affût ; les bruits se succèdent. Dans le calme du matin ils font recette.

Pareils à une grosse ruche bruyante mais organisée, ils savent que leurs tâches se complètent, qu'ils sont nécessaires les uns et les autres. Tenez, regardez le "Père Pin-Pin" en train d'en découdre avec une serrure de sûreté. C'est un minutieux : ce n'est pas lui qui frapperait à tort et à travers la pièce qu'il vient de sortir de la forge. Au fait, savez-vous pourquoi on l'a "chaffré" "Pin-Pin" ? C'est parce qu'il a l'habitude, à longueur de journée, lorsqu'il figole son travail, de frapper à petits coups : pin, pin, pin... Ne comparez pas son travail avec la forge du gros Henri. Ce n'est pas parce qu'il a mis une sirène sur le toit de sa maison pour annoncer les heures d'embauche ! Peut-être cette installation est-elle faite pour narguer Bernard le sonneur de cloches. On verra lequel des deux fera le plus de bruit ! Baste ! Trêve de plaisanterie.

Depuis que j'ai commencé le recensement des activités artisanales et

commerciales de cette petite agglomération, je n'aurais pu croire qu'il y avait tant de diversités nécessaires à son fonctionnement. C'est la preuve qu'il y a sur la planète du travail à partager et de la place pour ceux qui ont envie de se rendre utiles et indispensables.

Continuons donc notre chasse aux souvenirs en évoquant notre ami le boulanger-pâtissier. C'est un jeune boulanger qui vient de la région bordelaise où il travaillait en qualité de mitron.

Pour être un bon boulanger, il faut être costaud, courageux et volontaire. Il faut le voir, torse nu devant le pétrin en train de malaxer sa pâte. Jeune force de la nature, il doit livrer un combat incessant. En effet, pour avoir un bon pain, il faut que les mélanges soient homogènes. Lorsque les rouleaux de pâte sont prêts, il les aplatit, les suture, les brise. La lutte dure plusieurs heures ; elle cesse dès que les petits pains sont prêts à être enfournés dans un four à bonne température. Le pain sera excellent si le boulanger a la patience de savoir attendre le temps nécessaire à une bonne cuisson, mais je puis vous donner l'assurance que le résultat sera celui que nous attendons. Les pains sont divers, tant par leur forme, leur poids que par leur degré de cuisson. Il en faut pour tous les goûts.

N'ayez crainte, les clients trouveront ce qu'ils attendent ; il y aura peut-être un reste de pâte, alors notre boulanger astucieux fera, avec ces reliquats, des croissants, des petits pains au beurre, aux raisins, aux fruits. Le dimanche, notre petit mitron se transforme en pâtissier de ville. Il fait la galette des rois et surtout le "brioché", dont ma tante Thérèse - pâtissière comme lui - lui a fourni la

recette. Le brioché est surtout recherché par les habitants de la ville voisine, aussi il y aura une tournée spéciale pour la vente de ce gâteau. À cette occasion, on sert le client à domicile. Notre artisan a carrossé un triporteur à pédales pour exposer et vendre sa marchandise. Quelquefois, je suis invité par la jeune boulangère, chargée par son mari de ce secteur de vente, à pédaler pour aller plus vite. Je ne donne pas ma place. J'ai droit à un croissant au beurre. Tout se vend le dimanche et parfois la marchandise vient à manquer. Mais le four qui a mis cette bonne fournée dans les meilleures conditions, sera encore utile à quelques usagers qui profiteront de la chaleur restante pour venir faire cuire leur rôti, enchaud, pâté, poulet... ou bien, en été, les fruits.

Rien ne doit se perdre de cette chaleur odoriférante diffusée par un four complaisant. Les ménagères du coin seront satisfaites.

Relater la vie du village au quotidien, c'est être en permanence à l'affût des moindres incidents entraînant des modifications de nos habitudes journalières. Par exemple, l'incendie qui a eu lieu à la ville voisine a fait prendre conscience de la nécessité d'avoir un groupe de volontaires susceptibles d'intervenir immédiatement en cas de sinistre. Des volontaires, il y en a ! L'incendie a été l'élément constructif de cette création : les volontaires n'ont pas manqué ; ils ont la force, la compétence et le bon sens. Le matériel de défense est sommaire, qu'importe on a la foi ! Marcel a proposé, lui qui possède une motocyclette, de faire la sirène ambulante. Il a adapté sur son engin une grosse corne d'auto. Arborant un casque rutilant, il sillonnera les chemins et en arrivant aux carrefours, il

# Chronique villageoise

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

lancera trois appels bruyants. L'amicale des pompiers était créée

Depuis que je me suis penché sur l'organisation du travail dans le "grand village", je vais de découvertes en découvertes. Examinons comment la laitière du bourg sert ses clients éparpillés, la plupart étant des personnes âgées se déplaçant avec peine.

"Trotte-menue", notre sympathique laitière, est dénommée ainsi parce qu'elle se déplace à tout petits pas; comme une ombre, sans bruit. Elle est, si je puis dire, bien organisée. Faut perdre le moins de temps possible ; la campagne qu'elle a à desservir est importante ; chacun doit avoir sa part, C'est pourquoi, dès que le coq a chanté, elle soigne sa basse-cour et charge sa petite voiturette aux roues caoutchoutées. Ce n'est pas la laitière qui fait du bruit ! Le jour se lève, il est temps de partir. N'oublions pas que la desserte de lait s'accompagne de la livraison des commissions qu'on lui a demandé de faire à son précédent passage (par exemple, une livre de cassonade, une boîte d'allumettes, une savonnette... ) C'est peu de choses mais cela rend bien service à celui qui en manque !

En même temps, elle donne des nouvelles, aussi bien des humains que des animaux. Tenez ! Aujourd'hui nous avons connaissance que le Baptistou a perdu son chien, celui qui est borgne. On parle aussi d'un mariage qu'il y aurait dans l'air. On parle de "Pâques avant Rameaux". J'ignore ce que cela veut dire, par contre cela semble sérieux.

Aujourd'hui la nouvelle est importante : il s'agit d'un notable

(le notaire) qui serait décédé. Aussi c'est le moment d'utiliser les grands moyens. On a recours à Henricou et Tricoise, ils doivent passer dans toutes les maisons pour annoncer le décès et surtout la date et l'heure de l'enterrement. Mais la route est longue, les chemins pas toujours bien entretenus, rendant la tâche ingrate. Aussi on les invite à boire un "canon", jamais refusé. Je vous laisse à penser au résultat ! Cette brave laitière aurait donc pu être surnommée également "la gazette du pays" car grâce à elle, les nouvelles étaient vite diffusées.

### 3. L'épicier ambulant

Grâce à ses trois épiceries de bric et de broc, mon petit village vit presque en complète autarcie. Pour les besoins manquants, nous pouvons compter sur les commerçants ambulants, et il ne se passe pas de semaine sans que nous ayons la visite de commerçants forains, venus nous offrir leurs marchandises ou leurs services. Ils sont nombreux, divers, ayant réponse à tous nos besoins. Plus particulièrement, je suis attiré par les offres de service du Kaifa. Il faut que je vous le présente, car c'est un personnage particulier. Il passe deux ou trois fois par an, venant du Nord ou du Sud, suivant le vent qui souffle. Je précise même que pour épater ou étonner ses femmes clientes, il annonce son passage en soufflant de l'olifant.

C'est un homme de couleur, un bel homme mesurant au moins 1 m 80, portant suivant la saison, une tunique de couleur vive ou un pantalon de zouave. De toute façon, il ne passe pas inaperçu, avec sa chéchia rouge vif et ses grandes dents blanches. Les enfants en ont un peu peur. Il se déplace avec un triporteur, plein de

marchandises exotiques, car il a beaucoup de produits à vendre. Il s'installe sur la place, au pied de l'arbre de la Liberté que nous avons aussi, étant républicains ! Trêve de plaisanterie, le Kaïfa est venu pour vendre et il n'a pas de temps à perdre. Sa voiturette est remplie de boîtes, de bocaux, de sacs, en carton, en verre, en toile qui sont extraits du triporteur. Notre Bamboula; c'est ainsi que nous l'avons baptisé, nous présente ses trésors diversifiés : Pour les ménagères, le café, le thé, le Banania, le poivre, la menthe, la chicorée ; pour les hommes, la crème à raser, le tabac à chiquer, la poudre à priser, etc.

Bamboula vient d'arriver ; il est prêt à commencer la vente. Il ne faut pas perdre de temps. Il a deux priorités : vider ses bocaux au profit des garde-manger du village et diffuser les nouvelles qu'il a glanées au cours de sa tournée. Je vous assure qu'il sait s'y prendre : il parle avec les mains, il gesticule et il vend sa marchandise diverse. Les ménagères ont droit à une prime : "Je vous l'avais bien dit que vous auriez un cadeau !" C'est un ruban de soie pour mettre dans les cheveux ainsi qu'une image représentant les grands fauves d'Afrique ; enfin une bricole qui fait toujours plaisir.

#### 4. Le ramasseur de peaux de lapin

Le Kaïfa n'est pas le seul à parader au magasin des souvenirs. Maintenant c'est au tour du "peilharo". C'est un jeune gars d'une vingtaine d'années, habitant notre village. Je l'ai connu il y a fort longtemps ; au début il acceptait tous les petits boulots; en attendant un travail, il réfléchit beaucoup. Il vit dans un milieu où la crasse, les détritrus de toutes sortes sont

étalés à la vue de chacun. En particulier, il remarque que les ménagères ne sont guère soigneuses : lorsqu'elles tuent un lapin pour le repas de midi, elles l'étripent et jettent la peau et les tripes dans les rigoles ou sur un tas d'immondices. Ce n'est pas beau à voir, ni très ragoûtant. Devant cet état de fait, notre Jeantou se dit : "pourquoi ne deviendrais-je pas un ramasseur de peaux de lapins que je vendrais ensuite?". Il pense donc à prendre langue avec le tanneur de la ville voisine. il commence à ramasser les peaux de lapin en se déplaçant en vélo. Muni d'une trompette pour annoncer son passage, il arpente la commune, en passant dans chaque ferme. Il récupère les peaux, en gratifiant d'une pièce les enfants des paysans. il nettoie ensuite ces peaux brutes avant de les vendre un bon prix au corroyeur.

C'est un véritable plan de bataille que notre "peilharo" met sur pied, commençant par les enfants et les vieilles personnes qui ont du temps à perdre et pourront l'aider ; moyennant une petite gratification. La matière première est facile à trouver. En partant du centre du village, "Jeantou" partage le travail à effectuer ; d'une part un tri assez poussé : couleur, fraîcheur, brillante tenue de la marchandise ou vieilles peaux inutilisables. On fait un choix et on va s'y tenir. Les belles peaux sont vendues cher. Les préposés à l'écalage, les ouvriers amateurs entreprennent le travail de longue haleine : raclage avec de vieux outils pour enlever toutes les bribes de chair, puis trempage dans des bassines ou lessiveuses dans lesquelles les peaux resteront une quinzaine de jours. Là les peaux prendront un aspect plaisant à voir. Enfin elles seront aplanies, remplies de paille et séchées à l'ombre jusqu'à ce que Jeantou donne le feu vert. Maintenant le "peilharo" examine le résultat avant de

## Chronique villageoise

### Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

les porter à la ville. Durant le temps nécessaire au nettoyage et au séchage les voisins n'approchent guère car l'odeur est nauséabonde. D'ailleurs le "peilharo" a placé les peaux sur des fils en hauteur, telles des barrières pour éviter l'empoisonnement? Jeantou a acheté une petite camionnette, ce qui facilite le transport de sa marchandise et augmente l'étendue de sa tournée. Son affaire marche très bien et il est heureux de sa réussite.

#### 5. Les lavandières

Et puis, au village, il y a les femmes dont le travail consiste à laver le linge à la rivière : Les lavandières. Une carte postale ancienne nous les montre accroupies sur leurs talons, courbées sur leur planche en bois ondulée sur laquelle elles frottent méthodiquement chaque morceau de ces grands draps rustiques très rugueux. Si

lourds ces draps une fois rincés, car le travail fini, il faut pousser la brouette le long du petit raidillon qui relie le bord de la rivière à la route.

Noémie est l'une de ces lavandières. Elle n'a pas le physique adéquat, elle est toute petite, mais son endurance à toute épreuve, son énergie et surtout sa volonté compensent sa petite taille. Malgré sa fierté, elle accepte pourtant qu'un ami de son fils l'aide à pousser sa brouette quand il se trouve là. Elle a un langage dru Noémie, brutal même parfois, émaillé de "viédase" ou de mille foutres! C'est le métier qui veut ça ! Et puis ces femmes, côte à côte, s'épient, se jalourent peut-être, en tout cas sont concurrentes. Planté comme un drapeau, leur grand parapluie de cotonnade bleu délimite leur territoire, leur espace... L'eau de la rivière est glacée, les mains sont violacées au retour.



Une lavandière

Qu'importe ! On tire fierté de la belle ouvrage bien faite.

Mais on se méfie des brumes qui montent de l'eau ; cette humidité qui vous empoigne quand on transpire sous l'effort, c'est traître ! Alors, on prend la précaution de glisser sous la chemise un journal plié en quatre pour éviter "d'attraper la mort", traduisez la tuberculose, hélas, encore très répandue. Un moyen aussi de se protéger, c'est d'accrocher à son cou, par un petit cordon, un petit cube de camphre aux vapeurs bienfaitrices.

Le linge lavé, bien essoré, exhalant une odeur pure de savon de Marseille a pris une teinte de blanc bleuté. La brouette de Noémie, alourdie, rebondie, passe devant la porte de Marie Dumareau qui la salue d'un jovial "Adiou ma mio". Fidèle à ses amies, "la Dumareau" que l'on voit pousser un petit charreton souvent vide comme dit Noémie, sans même une "mounaque" (une poupée). Figure emblématique de ce petit port, la Dumareau boit son verre de gros rouge en tétant sa lèvre inférieure comme le ferait un gabarrier.

### L'évolution et la modernité

Oui notre gentil "peilharo" a réussi. Il a créé cette fameuse entreprise. Tout est possible ; il suffit d'avoir un peu de bon sens et beaucoup de courage. Mais il faudra continuer : La conjoncture internationale n'est pas fameuse. Même dans mon petit village, on se rend compte des changements, des adaptations pour pouvoir vivre et survivre. On n'entendra plus passer dans nos forêts les scieurs de long dans leur marche rythmée ; les gabarriers ne descendront plus la Dordogne avec leurs barriques. Tout s'est calmé, à part le cri du "peilharo".

Vivre en permanence son passé, c'est être capable à tous les moments de notre existence de faire appel aux souvenirs de la vie passée afin d'éclairer la route et c'est aussi enchaîner ce qui fut à ce qui est. Parler des us et coutumes est un vaste sujet, car ils se justifiaient par leurs origines et leurs utilités.

Les prestations en nature ont disparu, elles étaient utiles et constituaient nécessité vitale pour le développement et le maintien d'un village. Mais du fait de la modernisation et de la mécanisation, elles sont devenues inutiles. Remplacer le règlement de la taxe des prestations par un paiement effectif en argent a représenté un acte de saine gestion.

Adieu donc les prestations ! On ne verra plus le chef cantonnier surveiller, avec ses auxiliaires, les prestataires accomplissant leur devoir fiscal.

La vie à la campagne évolue sans cesse et oblige leurs habitants à rester vigilants et pragmatiques face à une réglementation ancienne et parfois obsolète. Prenons le cas du droit de glane ; ce droit qui autorisait les résidents non exploitants à ramasser, dès que la moisson était faite, les épis oubliés de maïs, orge, blé, permettait ainsi à ceux qui n'avaient pas de champs d'élever quelques animaux domestiques (volailles, lapin, porc...). C'était un moyen discret de partager. C'est peu... mais c'est beaucoup pour ceux qui n'ont rien. Ce droit s'est éteint doucement depuis la mécanisation. Mais ce rappel de la solidarité doit rester dans nos souvenirs.

Parler de son pays, petit ou grand, est une tâche difficile, il faut à la fois être précis, complet et succinct. Mon village a évolué, il a modifié sa façon de vivre, de s'exprimer. Il n'a pas refusé le progrès, il ne

# Chronique villageoise

## Port Sainte Foy après la Grande Guerre

---

s'est pas fermé au modernisme, mais au contraire il s'est transformé.

Prenons un cas particulier : au début du vingtième siècle ; l'élevage des bovins et ovins était une ressource importante et primordiale : lait, veau, viande de boucherie, animaux domestiques. Il n'était pas rare de rencontrer sur les talus des fossés, une brave vieille personne faisant brouter sa vache en la tenant à l'aide d'une corde. L'élevage du mouton était important grâce au système de la transhumance bien organisée.

Ce système était très simple : il était basé sur le déplacement des troupeaux de bêtes en fonction des pacages à tondre et je vous assure que ces braves moutons ne lésinaient pas dans cette tâche. Pendant trois ou quatre mois on menait cette vie en plein air, bien agréable pour les bergers et leurs accompagnateurs, les chiens toujours vigilants dans leur mission de surveillance. Durant cette période la vie s'écoulait lentement dans les alpages, tandis que dans mon village on se modernisait sans se rendre compte qu'entre la disparition inexorable des pâturages, la circulation deviendrait de plus en plus difficile. Ce qui devait arriver arriva : déplacer un troupeau d'une centaine de bêtes n'est pas une petite affaire ; vous pouvez avoir de bons chiens, parfaits manœuvriers, il faudra quand même respecter les feux de croisement, les passages à niveau ; de plus les moutons marchent à leur allure, sont quelquefois têtus et font de la résistance. Au début, lors de la période florissante de la transhumance, on résolvait assez facilement ces incidents de circulation. On chercha des solutions, on modifia les circuits, on était toujours à la recherche de la meilleure solution pour maintenir cet usage.

Pour cette dernière transhumance, 1930, tout mon village (du moins les anciens) était présent. Ils s'étaient rassemblés sur la place. Les moutons avaient eu droit à un bichonnage de grand jour. Les mères nourricières avaient été, ainsi que les petits, préparées pour le défilé. Ils étaient enrubannés. Les braves chiens, conscients de participer à un événement d'importance, étaient à leur place de responsables ; ils conduiraient le défilé. Les petits agneaux, incapables de se déplacer sont mis dans des couffins. Tout est prêt pour une ultime rentrée aux foyers.

Un claquement sec de langue du berger et le troupeau s'ébranle d'un seul mouvement. Ainsi va la vie ! Une page de plus est tournée. Depuis que je me suis penché sur l'évolution de mon petit village, j'en ai fait des découvertes ! J'ai remarqué en particulier, que souvent les événements ne sont appréciés à leur juste valeur que lorsqu'ils sont devenus du passé.

Remuer le passé est une entreprise délicate, surprenante, nécessaire si l'on veut comprendre les événements avec leurs conséquences inéluctables. Le vingtième siècle, dans ses débuts, était bien calme. Il a fallu l'événement majeur du déclenchement de la guerre de 1914 pour bousculer une société qui semblait bien assise. Mon petit village n'a pas été oublié ; il a subi des changements insoupçonnés, entraînés par le conflit mondial. Du jour au lendemain, les besoins ont changé, sont devenus autres ; il a fallu modifier le rythme de la vie, le comportement personnel. Tous, nous avons dû nous adapter à cette situation.



# La Colonie Agricole Pénitentiaire de Sainte Foy - "La Chapelle"

(suite)

**E**nfin ! L'événement, la construction de la chapelle tant désirée depuis 1846 est entreprise en cette année 1857, d'après les plans établis par un architecte de Sainte-Foy.<sup>12</sup>

Le premier office religieux a eu lieu le dimanche 15 août 1858 dans cette chapelle qui a vu le jour grâce aux importants fonds collectés en Angleterre, par de généreux donateurs et les amis de l'œuvre, particulièrement Monsieur et Madame Hambury.<sup>13</sup>

Ces derniers sont venus en France visiter les colonies de Mettray et de Sainte-Foy. La visite faite à la colonie de Sainte-Foy leur a laissé un bon souvenir, mais ils ont été surpris de ne pas trouver une chapelle pour y dispenser le culte, indispensable dans ce lieu de redressement de l'âme.

Ils se demandèrent pourquoi et apprirent que la construction était ajournée d'années en années par manque de trésorerie suffisante. Ils offrirent leur salon à Monsieur le pasteur A. Delille pour recevoir un meeting dans lequel on donnerait quelques détails sur la colonie de Sainte-Foy : sur sa fondation, son fonctionnement, les buts de l'œuvre etc. ; afin de collecter des fonds permettant ainsi d'édifier la dite chapelle.

Il va de soit que cette proposition a été accueillie avec reconnaissance, sans aucune difficulté...

Votre secrétaire, à son arrivée à Londres trouva tout préparé avec soin exact que l'on met dans ce pays à une œuvre de charité comme à une affaire sérieuse ; un appel en français et en anglais pour disposer favorablement les esprits, des invitations personnelles adressées en grand nombre : Si bien qu'au jour fixé, plus de cent personnes se pressaient dans les salons de nos généreux amis.

Monsieur et Madame R. Hambury, Monsieur Arthur Kinnaird membre du parlement, les révérends Auriol, Baptiste Noël, Herscheil prirent tour à tour la parole et plaidèrent la cause de la colonie à la manière la plus neuve et la plus pressante.

Vous voyez que la tâche de votre délégué avait été rendue bien facile ; il raconte les commencements de l'œuvre, ses difficultés, son importance et les présente comme ayant un caractère distinctif d'être non pas philanthropique mais chrétienne.

À la suite de cette soirée et à la suite d'une prédication qui eut lieu le dimanche suivant, en faveur du même objet on recueillit environ cinq mille francs. Cette somme jointe à celle de mille francs qui avait été collectée à Paris avant le départ

Michel  
VILLEMIANE

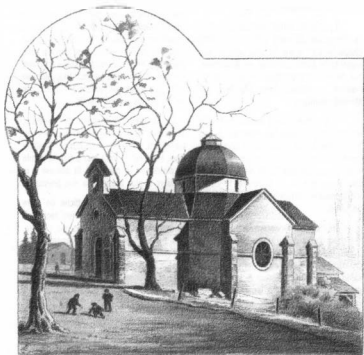
<sup>12</sup> Certains indiquent Samuel Henriquet, mais à cette date, semble un peu jeune pour en être l'auteur !

<sup>13</sup> Monsieur Robert Hambury, membre du parlement qui a fondé à Londres un établissement pour enfants abandonnés et les petits vagabonds (Boys refuge).

## La Colonie Agricole Pénitentiaire de Sainte Foy "La Chapelle"

de votre secrétaire pour Londres représentait exactement le prix fixé pour la construction de la chapelle. Ainsi donc, grâce à la généreuse initiative de M. et Mme Hambury et à la part que vous avez prise, la colonie de Sainte-Foy est enfin dotée d'une chapelle.<sup>25</sup>

"Notre chapelle est d'un goût simple et sévère avec deux allées et une rangée de bancs au milieu, pour les colons, et deux aux extrémités pour l'autre personnel et pour les étrangers, et l'entrée de la tribune pour les filles ; on y monte par un escalier en dehors du vestibule en face de la porte.



La chapelle

# La Colonie Agricole Pénitentiaire de Sainte Foy "La Chapelle"

La chaire située au fond produit un excellent effet, elle est en noyer et témoigne du bon goût du contremaître menuisier de la colonie, qui l'a faite. Nous l'avons peu élevée pour deux raisons, le peu d'éten due de l'édifice et le devoir comme le besoin, pour le prédicateur d'être le plus, au même niveau possible avec ses auditeurs.

La lumière nous est fournie dans une mesure très convenable, pas trop éclatante et de manière à ne nous exposer qu'un peu le soir aux rayons du soleil... J'oubliais d'ajouter qu'une très jolie table au dessus de marbre pour la communion a été payée avec l'argent de la collecte faite au service d'ouverture par les soins de Mme Martin qui désire se procurer une coupe en argent pour le même objet au moyen des collectes ordinaires.<sup>99</sup>

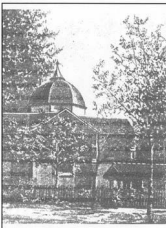
La chapelle a été construite à l'entrée, à côté du pré descendant la Dordogne, à part de toutes les autres constructions de la colonie, car la place était insuffisante pour la construire à la suite des dortoirs et ateliers longeant la route du Fleix. La façade de la chapelle se trouve à côté de l'allée.<sup>101</sup>

"Elle a la forme d'une croix latine à huit côtés. Chaque bras est recouvert par une toiture à deux pentes portant pignons, le tout surmonté d'un petit dôme éclairé par une lanterne qui avec deux ouvertures rondes placées dans les façades latérales donnent le jour à l'intérieur. Elle est couverte en ardoises. La porte d'entrée, située à l'extrémité du grand bras de la croix, est surmontée d'un petit clocher."<sup>102</sup>

Bien sûr, ce temple, les travaux achevés, demande encore des aménagements imprévus au départ, le prix s'en trouve augmenté et des demandes de dons vont être faites pour palier à ce surcoût.

Depuis 1846, le culte se faisait dans le réfectoire et cette chapelle permettait de rendre ce dernier plus disponible évitant ainsi d'amener les colons en ville pour leur formation religieuse, ce qui était plus sécuritaire.

Actuellement, ce temple n'existe plus ayant été démolli, c'est dommage car il avait fière allure et une architecture attachante.



<sup>99</sup> Monsieur le pasteur Martin, Rapport colonie de Sainte-Foy-Paris 1859

<sup>100</sup> Voir plan général de la colonie extrait de l'album du jubilé de 1893.

<sup>101</sup> Journal d'éducation correctionnelle n° 4 - 5e année oct. - déc. 1882. Imp. Choix Paris 1822.

# "J'avais 20 ans ..."

Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

(Suite et fin)

## Le camp de Brûx (Sudètes)

C'était un camp de rééducation par le travail dénommé *Arbeitserziehungslager* en abréviation A.E.L., dirigé par la *Gestapo* et le S.D. et gardé par les SS "*Totenkopfverbände*" c'est à dire SS "à la tête de mort".

Ces camps étaient au nombre de cent quatre dans le Grand Reich et un en France à Niederganingen-Guenange, en Moselle. Ils étaient destinés à punir les travailleurs envoyés de force en Allemagne, condamnés à des peines variant de quelques semaines (trois à huit en général) ou plusieurs mois, pour plusieurs motifs, absentéisme, insubordination, refus de travail, sabotage ou tentative d'évasion etc. ... quelquefois pour un motif futile (bris de manche de pioche, par exemple).

Ce camp de Brûx était situé à une vingtaine de kilomètres environ de notre usine et sa réputation était bien connue de nous tous. Pour ma part, deux exemples permirent de me documenter à la source, si je puis m'exprimer ainsi. Le premier concerne un volontaire surnommé le GRAND JACQUES, un peu plus âgé que nous, tatoué jusqu'aux yeux, le type parfait du souteneur.

Il était venu en Allemagne, non par idéologie ou amour du travail, mais pour échapper à la prison en France. Comme il était très paresseux, il usait de tous les moyens pour en faire le moins possible et

tirer au flanc, ce qui lui valut plusieurs séjours à Brûx.

À peine libéré il avait trouvé le moyen très efficace pour être reconnu malade et admis à l'infirmerie: celui de manger de la poudre qui remplissait les bombes d'avions. Rien que de respirer les émanations de ce liquide brûlant était néfaste à l'organisme (surtout le cœur et le foie), alors en absorber quelques parcelles solides, une fois refroidies, c'était la mort à bref délai. Il fut donc condamné une fois de plus à un nouveau séjour à ce camp et je l'ai vu implorer à genoux les *Verkchutz* de ne pas l'emmener, mais sans résultat malgré ses larmes. Il se doutait bien de ce qui l'attendait car les *Kapos* ne lui feraient aucun cadeau.

Les *Kapos* étaient des détenus favorisés, choisis pour leur connaissance de la langue allemande, l'ancienneté, mais aussi et surtout pour la délation et leur obséquiosité. Ils devaient assurer la propreté, l'ordre et la discipline dans les baraques, n'allaient jamais sur les chantiers extérieurs, portaient un brassard rouge et exerçaient des brutalités journalières comme coups de poings et de pieds, coups de chaîne dans la figure, ou de matraque, sur les autres détenus, avec la bénédiction des agents du S.D. (*Sicherheitsdienst*).

Le GRAND JACQUES avait donc du souci à se faire, car certains détenus l'avaient accusé, dans ses fonctions de *Kapo*, d'avoir prélevé de force une petite

André  
PRUNIS

## “J’avais 20 ans...”

### Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

---

portion de leur maigre nourriture sur tous les internés de la baraque et d'avoir ainsi pu survivre, alors que plusieurs étaient morts de faim. En revenant à Brûx, comme simple détenu, il risquait de payer très cher ses brutalités antérieures.

Tout autre était le cas de notre pauvre camarade DUHAMEL, originaire de Périgueux ; il avait eu la malheureuse idée de s'évader, en compagnie d'une jeune allemande, double crime aux yeux de la *Gestapo*. Aussi après deux mois de séjour à Brûx, il était revenu tellement maigre et affaibli, qu'il ne se déplaçait que très difficilement. Après quelques séjours à l'hôpital de Teplitz, il finit par mourir d'épuisement, non sans me donner auparavant plusieurs détails sur les conditions de vie dans ce camp.

C'est en hommage à sa mémoire que je relate ces souvenirs.

D'abord l'ensemble du camp, appelé *Hydrierwerke* était entouré de deux clôtures de barbelés dont la seconde était électrifiée. Entre les deux, un espace permettait la circulation des chiens-loups, spécialement dressés pour la garde des prisonniers. Des miradors avec mitrailleuses, édifiés aux quatre coins interdisaient toute tentative d'évasion ou de rébellion.

La porte d'entrée, hérissée de barbelés était flanquée du poste de garde et donnait sur la cour principale ; à gauche l'infirmerie et la morgue, puis les logements et bureaux des gardiens SS, à droite la cantine et les cuisines. Après une nouvelle enceinte de barbelés on accédait à la cour intérieure: à droite et à gauche des baraques de détenus avec dépôts divers et ateliers d'un côté ; deux baraques pour la tonte, douche et désinfection de l'autre. La salle d'habillement tout au bout à gauche.

Au centre de la cour intérieur, un emplacement était réservé aux exercices.

La porte franchie, les nouveaux arrivants devaient subir un premier appel nominatif, tête nue et au *Still stand* (garde à vous) par n'importe quel temps. Ensuite déshabillage complet à la baraque de l'habillement, dépôt des vêtements, papiers d'identité, argent et montres, tout cela dans des sacs numérotés. En échange un uniforme de bagnard: veste gris sale, numérotée du côté gauche, le sigle A.E.L. en noir dans le dos; un pantalon rayé bleu et blanc, avec la même marque sur un genou; une chemise sans col, un caleçon long, des chaussons et une paire de sabots en bois. Une couverture complétait cet équipement. Après cela, la douche était obligatoire, mais uniquement à l'eau froide en toutes saisons. Les *Kapos* et les SS en profitaient pour séparer éventuellement les "circoncis", des autres. Après avoir reçu à l'endroit voulu un jet de pâte insecticide et dépilatoire, passage à la désinfection - bien inutile car les baraques et les paillasses étaient remplies de poux, cafards et surtout de punaises. Dernière opération la "tonte" pratiquée par un détenu choisi au hasard, qui coupait fort maladroitement cheveux, barbes, moustaches et autres pilosités. Les appels suivants se faisaient au numéro, qu'il fallait donc apprendre à le prononcer en allemand mais aussi à le repérer pour répondre présent *hie!*; sinon coups de poings, de pieds ou de matraque, vous faisiez vite revenir à la réalité. La durée de l'appel variait de quarante cinq minutes à deux heures, selon que les gardiens comptaient juste, ou ne trouvaient jamais le même nombre. Le comptage terminé, une séance de gymnastique était souvent organisée pour mettre en forme les détenus : ramper à terre, se relever au coup de sifflet, courir en rond, se jeter à

## Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

terre de nouveau, cela pendant trente minutes ou une heure.

Puis le départ en *kommando* pour les chantiers extérieurs : une douzaine d'hommes munis de pelles et de pioches, avec un grand bidon rempli de soupe de chou aigre. Un quignon de pain rassis était distribué une seule fois dans la journée. Le groupe était encadré et surveillé par deux SS portant fusil ou mitraillette sur la poitrine, pour une utilisation éventuelle plus rapide. Deux chiens-loups fermaient la marche qui était plus ou moins longue et pénible à tous. Par tous les temps, pluie, neige ou froid, rien n'empêchait le travail sur les chantiers, consistant le plus souvent en déblaiement ou terrassement, travaux rebutants ou dangereux. La mort rôdait continuellement à cause des bombes à retardement, mais aussi pendant les bombardements qui ne devaient en aucun cas retarder le travail, les fragiles abris antiaériens étaient réservés aux gardiens. À midi, une demi-heure était accordée pour déguster ce breuvage aigre, parsemé de feuilles de choux ou autres légumes et réchauffé sur un vieux poêle à bois. Par contre les SS se gavaient de bonne nourriture et donnaient les restes aux chiens-loups.

Le travail reprenait rapidement et se terminait vers 16h 30. Le retour au camp était très pénible et souvent les plus résistants devaient soutenir les plus faibles. Certains avaient les mains ou les pieds ensanglantés ou couverts de plaies.

Quelquefois un détenu se rebiffait et frappait son agresseur. Les SS le rouaient alors de coups, le ramenaient brutalement au camp et le soir il était privé de l'unique plat de légumes quotidien. Après le repas des gardiens, il devait subir la *Schläge* en

s'allongeant sur un banc et maintenu par des *Kapos* ou par des codétenus désignés d'office il souffrait un nombre indéterminé de coups de matraque sur les reins. Après ce traitement, le puni ne pouvait plus se relever seul et des camarades le ramenaient à sa place, ou bien dans une cellule spéciale dans les cas graves, pour être ensuite condamné à une peine plus longue. Les plaies dues aux coups ou aux accidents étaient très longues à guérir et l'ombre du crématoire grandissait rapidement pour les plus faibles.

En raison des conditions sanitaires plus que précaires, de nombreuses maladies se déclaraient dans tous les camps de punition : diarrhées, dysenterie, angines, bronchites, pleurésie et tuberculose. Celle qui fit également beaucoup de ravages, fut le typhus exanthématique.

Il arrivait que certains détenus à bout de forces, se suicidaient soit en se pendant à leurs châlits, soit en se précipitant contre les clôtures électriques, ou en franchissant les limites interdites pour être abattus par les gardiens SS. L'ensemble des prisonniers était alors obligé de défiler devant ces cadavres qui restaient exposés ainsi un jour ou deux, à titre d'exemple.

Il arrivait aussi qu'un détenu soit pendu pour faute grave, en présence de tout le camp rassemblé pour l'événement. Pour les révoltes en groupe, ce qui arrivait parfois, elles étaient vite stoppées par des tirs de mitrailleuses émanant des miradors proches avec plusieurs morts et blessés.

Après trois semaines de présence dans ce camp (peine minimum), le détenu perdait au moins une quinzaine de kilos et après six semaines et plus, il était squelettique et dans un état de

## “J’avais 20 ans...”

### Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

délabrement physique et moral indescriptible occasionnant des ravages souvent irréversibles.

Pour terminer sur le camp de Brûx, je considère que les rescapés auraient dû être considérés comme **Déportés** comme leurs camarades juifs, politiques ou résistants, etc. Une ordonnance du 1er mai 1945 reconnaissait la qualité de **Déporté du Travail** “à toute personne ayant dû quitter son emploi, soit pour travailler au profit de l'ennemi, dans des conditions exclusives de toute intention réelle de coopérer à l'effort de guerre de celui-ci, soit pour le soustraire à un travail effectué pour le compte de l'ennemi”.

#### Les victimes du S.T.O.

Sur les 600 000 requis pour le travail obligatoire, un dixième laissèrent leur vie en Allemagne, soit 60 000 environ, pour diverses raisons ; maladies, mauvais traitements ; malnutrition, bombardements aériens ou terrestres à la libération etc. ... dont :

- 15 000 fusillés, pendus, décapités à la hache, pour rébellion, sabotage ou refus de travail. À ces 60 000 disparus, le gouvernement et le parlement, à la libération leur attribuèrent la mention de “Morts pour la France”.

Parmi les rescapés, plus de 50 000 revinrent tuberculeux et 59 % d'autres donnaient des signes de pré-tuberculose et depuis leur retour on avance le chiffre de 150 000 décès consécutifs à des maladies à évolution lente, contractées Outre-Rhin.

Quelques exemples: - À Dortmund le 30 mars 1945 (Vendredi saint), 250 travailleurs, provenant de 7 pays

d'Europe occupée et d'Allemands opposants, furent exécutés d'une balle dans la nuque, par 27 policiers sous les ordres de *Henrich MUTH*.

Dans la clairière du camp *A.E.L.* de Grossbeeren à Brandebourg, 1 263 internés périrent dont 187 Français.

À la gare de Brunswick, onze *S.T.O.* furent arrêtés en Octobre 1943 et traduits devant la chambre de justice (*KAMMERGERICHT*). Défendus par le Docteur *WALLAU* et condamnés à mort pour “*Favorisation de l'ennemi*” ils furent décapités à la hache, le 13 septembre 1944 à Brandenburg.

À la prison de Dresde, dix sept Français furent décapités entre 1942 et 1945 et inhumés dans cette ville. <sup>(1)</sup>

Le nombre de Français qui périrent à Dresde le 13 février 1945, lors de la destruction de la ville par bombes incendiaires est inconnu mais, certainement fort élevé.

Le 15 décembre 1944, vers deux heures du matin, une bombe de 500 kg explosa à l'usine d'Hertine que j' avais quittée onze jours auparavant. Trois Français furent tués, dont Joseph *LACROCHE*, originaire de Vergt (Dordogne) qui agonisa pendant 48 heures, écrasé par des poutres en ciment armé, pesant plusieurs tonnes chacune. Beaucoup de femmes juives qui travaillaient avec nous, y perdirent aussi la vie, de même que des ouvriers Tchèques et Allemands. Une enquête fut ouverte parait-il, mais n'aboutit à rien et le silence ne tarda pas à se faire sur cette affaire.

Quelques rumeurs mirent cette explosion sur le compte de la résistance

## Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

Slovaque ou Tchèque, mais sans preuves ni suite.

### Querelles intestines

Qui a ou n'a pas droit à la dénomination de "Déportés" ?

Les trois Fédérations nationales de rapatriés :

- Déportés et internés Patriotes
- Prisonniers de guerre
- Déportés du travail

éditèrent en commun une affiche représentant un concentrationnaire en tenue rayée, s'appuyant sur les épaules d'un travailleur libre et d'un prisonniers de guerre, le soutenant fraternellement. La légende disait: *"Ils sont unis ne les divisez pas !"*. (voir illustration page 28). Depuis la fin de la guerre, ces différentes fédérations ont cohabité pacifiquement malgré les différences idéologiques sans se disputer pour un vocable universellement accepté. Nous étions tous frères dans le malheur, déportés résistants, raciaux, politiques, prisonniers de guerre ou S.T.O., tous victimes de la répression à des degrés divers. Nous n'hésitions pas à nous rendre service lorsque c'était possible : les prisonniers de guerre nous vendaient quelques boîtes de conserves, nous portions à la poste à l'occasion quelque lettres pour leurs familles. Nous partageons un quignon de pains ou un fruit avec les petites juives qui travaillaient à nos cotés etc. mais aujourd'hui, nous sommes divisée par une question d'étiquette. L'association des Déportés du travail de la Gironde fut assignée le 24 septembre 1985, devant la

lère chambre civile du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, conjointement par la Fédération Nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) et l' Association départementale des déportés, internés et familles de disparus (A.D.I.F.), ces deux organismes nous contestant le droit d'utiliser le mot "déportés".<sup>(2)</sup>

En nous assignant, les résistants voulurent supprimer toute confusion dans l'esprit du public. *"Le titre de déporté ne peut être porté par ceux que les nazis ont envoyés dans l'univers concentrationnaire de Nuit et Brouillard"*.

Certes nos conditions d'existences étaient meilleures que les leurs. Nous avions un salaire que nous pouvions envoyer à nos familles en France. Après le travail nous étions libres de sortir en ville, voire de nous déplacer dans le KREIS (arrondissement). Tel n' était pas le cas des déportés résistants et raciaux.

Ces derniers obtinrent une série de jugements qui leur donna satisfaction et l'ancienne Fédération Nationale des Déportés du Travail dut changer son titre en Fédération Nationale des Victimes et Rescapés des Camps Nazis du Travail Forcé (F.N.V.R.C.N.T.F.)<sup>(3)</sup>

Notre journal, le D.T. (Déportés du Travail) prit le nom de PROSCRIT.

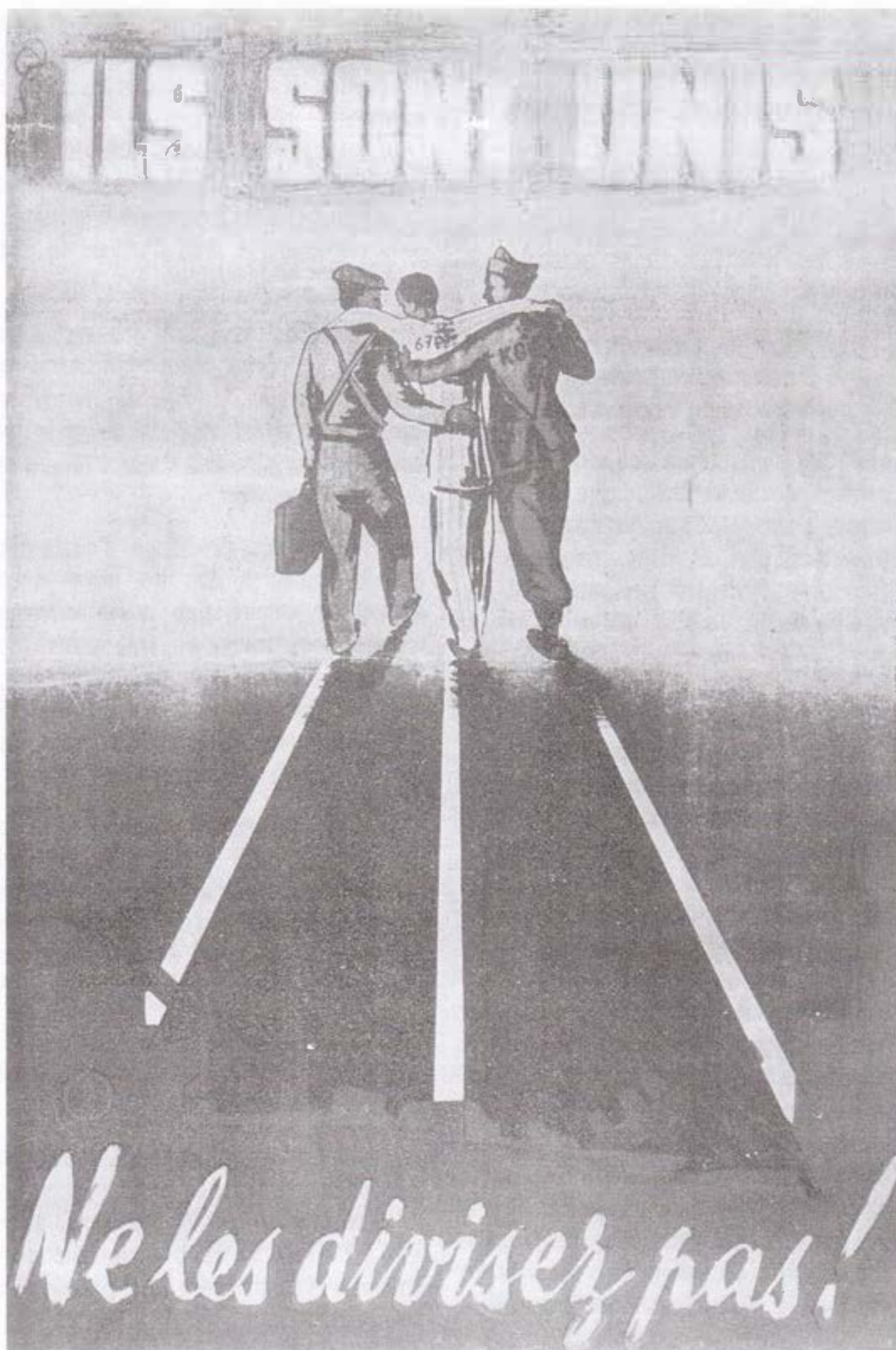
Toutefois, en province, quelques associations départementales de Déportés du Travail refusèrent d'obéir, arguant de leur autonomie à l'égard de la Fédération Nationale et continuèrent de se prévaloir du titre de Déporté.

(2) Journal "Sud-Ouest" du 25 septembre 1985

(3) Journal Officiel du 23 mars 1982

**“J’avais 20 ans...”**

**Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire**



Affiche de 1945

**Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire**

Ce qui provoqua une multitude d'assignations en justice. Nos avocats estimèrent d'abord que les statuts fondateurs datant de juillet 1945, l'action adverse tombait sous le coup de la prescription trentenaire et que sur le fond *“le titre de Déporté ne peut être réservé aux seuls héros de la Résistance, car les Déportés concentrationnaires n'ont pas tous été déportés en raison d'actes de résistance”*.

De plus, un Déporté n'est-il pas d'abord quelqu'un qui a été déplacé contre son gré, de son pays ? *“Le fait que le mot déporté ait été assorti, selon le cas du mot résistant ou politique, prouve que la simple dénomination de déportation, ne fait en elle-même l'objet d'aucune protection particulière”* plaidèrent les hommes de loi. Argumentation qu'ils appuyèrent sur un arrêt de la Cour d'Appel de DOUAI (13 mars 1985) déboutant l'A.D.I.F. du Nord au motif que *“les termes déportés et déportation ne constituent pas une dénomination originale et spécifique et comme tels ne pouvant être l'objet d'un droit privatif exclusif”*.

Les “Déportés du Travail” sont bien des Déportés.<sup>(4)</sup>

*“La Fédération des Déportés du Travail de la Gironde, pourra comme par le passé, continuer d'utiliser le terme “déporté” et “déportation” dans tous ses actes publics et privés. Ainsi en a décidé la première chambre du tribunal civil de Bordeaux qui a débouté hier l'A.D.I.F. de la Gironde et la F.N.D.I.R.P. de leur action contre la Fédération des Déportés du Travail de la Gironde”*.

Le tribunal releva dans ses attendus, que l'Association des Déportés du Travail de la Gironde, lors de sa constitution en 1945, était fondée à employer le terme de “Déportés du travail”, le terme de déporté n'ayant pas encore le sens restrictif que la législature et l'esprit du public lui ont donné par la suite. Les documents produits par cette association démontrent au surplus qu'elle n'utilise pas le mot déporté sans le faire accompagner de la mention “Travail”.

En conséquence l'A.D.I.F. et la F.N.D.I.R.P. sont condamnés aux dépens et à verser chacune 1 500 francs aux Déportés du Travail de la Gironde. Notons qu'en Tarn-et-Garonne et en Lot-et-Garonne, où de semblables assignations ont eu lieu, les tribunaux ont tranché dans le même sens qu'à Bordeaux.

**S.T.O. et Déportation :  
la Justice a tranché.**

La Cour de Cassation réunie en assemblée plénière, a déclaré dans quatre arrêts rendus que *“seuls les déportés résistants et les déportés politiques à l'exclusion des personnes contraintes au travail en pays ennemi pouvaient se prévaloir du titre de Déporté”*.

La Cour présidée par M. Pierre DRAI, a cassé trois arrêts de la Cour d'Appel de Toulouse et un arrêt de la Cour de Limoges, rendus en 1989 et 1990, qui avaient reconnu à des associations de Français “requis” pour le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne durant l'Occupation, le droit d'utiliser le titre de “Déportés du Travail”. Les quatre arrêts

<sup>(4)</sup> Journal “Sud-Ouest” du 13 novembre 1985.

<sup>(5)</sup> Journal “Sud-Ouest” du 25 septembre 1985 “Résistants contre Déportés”.

## “J’avais 20 ans...”

### Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

rendus lundi mettent un terme définitif aux hésitations judiciaires constatées depuis plusieurs années. En effet, ces arrêts ayant été rendus par l'assemblée plénière de la Cour de Cassation, c'est-à-dire par toutes les chambres réunies, la Cour d'appel de Paris, devant laquelle les dossiers ont été renvoyés pour être rejugés, devra se plier à la décision de la Cour Suprême.

L'Assemblée plénière a donc suivi la jurisprudence constante de la Première Chambre civile de la Cour de cassation, compétente en la matière. Depuis un arrêt du 23 mai 1979, celle-ci a toujours refusé aux associations d'anciens "requis du S.T.O." l'utilisation du titre de "déportés".

Plusieurs Cours d'Appel s'étaient opposées à cette solution, celles de Rennes, Agen, Toulouse et Limoges notamment. Elles estimaient qu'il pouvait y avoir, à côté des déportés résistants ou déportés politiques, des "déportés du travail".

Cette interprétation est désormais définitivement exclue.

La Cour de Cassation a fondé sa décision sur le Code des pensions militaires

Elle a suivi les conclusions développées à l'audience du 31 janvier 1992 par l'avocat général Henri DONTENWILLE.

Selon ce magistrat, la question avait été clairement tranchée par les lois de 1948 et 1951, qui font la différence entre les requis du S.T.O. et les "déportés".

M. DONTENWILLE avait ajouté que "pour l'homme de la rue, la déportation ce sont les camps de concentration".<sup>(6)</sup>

À la suite de ces interdictions, nous occupons la troisième place après les Prisonniers de guerre et les déportés politiques et raciaux. Nous demandons une appellation de "Victimes de la déportation pour le Travail forcé", la reconnaissance du titre "d'Interné Résistant" pour les camarades soumis au régime carcéral dans les ~~arbeitslager~~ (Camps de Rééducation par le Travail) pendant quatre vingt dix jours et l'extension à tous les ressortissants de l'Office National des A.C. et V.G. et de leurs conjoints survivants du bénéfice de la demi-part fiscale supplémentaire après 75 ans.<sup>(7)</sup>

Nous devons ajouter qu'au terme d'un an de procès et de quatre cent trois audiences, le Tribunal International de Nuremberg, prononce son verdict :

Fritz SAÜCKEL "chargé d'un programme impliquant pour plus de cinq millions d'êtres humains, la déportation en vue du Travail Obligatoire" fut condamné à mort le 1er octobre 1946 et pendu le 16 du même mois.<sup>(8)</sup>

Pour en finir avec ces querelles intestines, un dernier fait illustre parfaitement l'attitude de certaines associations de Victimes de guerre, vis-à-vis de notre catégorie S.T.O.

Commémoration du 8 mai 2001 à Saint-Jean-de-Luz "Malgré toutes les démarches effectuées et toutes les promesses verbales faites par certains responsables locaux, nos camarades luziens ont dû, encore une fois, attendre la fin des cérémonies officielles pour respecter leur devoir de mémoire.

<sup>(6)</sup> Journal "Sud-Ouest" du 11 février 1992.

<sup>(7)</sup> A.G. de la Fédération Nationale de V.R.C.N.T.T, Journal Le Proscrit n°39 du 3ème trimestre 2002.

<sup>(8)</sup> Journal "Le Proscrit" 4ème trimestre, 1996.

Témoignage d'un Foyen soumis au Service du Travail Obligatoire

Ils n'ont été autorisés à déposer leur gerbe auprès de la stèle dédiée à leurs camarades **MORTS POUR LA FRANCE** qu'après la manifestation organisée par la ville et les autres associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Nous exprimons notre plus profond regret d'être toujours des Proscrits dans cette ville de Saint-Jean-de-Luz, alors que nous sommes associés normalement au monde d'Ancien Combattant pour ces commémorations dans les autres villes du département et de France.<sup>191</sup>

Dernière remarque : Les S.T.O. n'ont pas été les seuls à travailler pour l'effort de guerre allemand. Les concentrationnaires et les prisonniers de guerre y furent aussi contraints. Même en France les grandes usines travaillaient pour l'ennemi.

À Sainte-Foy, ceux qui ont déboulonné la statue de Paul BROCA, le samedi 20 mars 1942, sur la place du même nom, contribuèrent eux aussi à la fabrication de canons pour les armées du Reich allemand.



Monument au cimetière du Père Lachaise à Paris

<sup>191</sup> Journal "Le Proscrit" 2ème trimestre, 2001.

# Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

Jean  
VIRCOULON

Les poètes du pays foyen, dans un 19e siècle large, de la Révolution à la Belle Époque, offrent un sujet séduisant mais difficile à cerner<sup>(1)</sup>. Où trouver leurs œuvres et leurs noms ? Aucun dépôt d'archives ne comprend de section regroupant poètes et poésies.

Le hasard m'a permis de réunir quelques œuvres d'une quarantaine de poètes différents, à l'occasion de lectures diverses, de recherches dans des dépôts d'archives, de la fréquentation assidue de brocantes, sans oublier les informations apportées par des amis. Cet ensemble important appelle plusieurs questions : qui composait des poèmes, de quelle nature, dans quelles circonstances et pour quel public ? Ces vers restaient-ils enfouis dans quelque cahier personnel, circulaient-ils sous forme de copies manuscrites, d'opuscules ou d'ouvrages imprimés, ou étaient-ils confiés à la mémoire et transmis oralement ? Étaient-ils écrits en patois ou en français, étaient-ils chantés ou non ?

Même important, que vaut cet ensemble dû au hasard ? Quelle est l'homogénéité des matériaux réunis ? Ils témoignent d'un goût de la poésie et d'un plaisir de versifier qui ne sont plus d'actualité mais qui sont restés vivaces pendant le 19e siècle et au delà. Cette note sur les poètes du pays foyen au 19e siècle

ne prétend pas répondre à toutes ces questions ni s'engager dans une critique littéraire qui dépasse ma compétence, elle donne un simple état du dossier : chantés ou non, les poèmes expriment des sensibilités, des opinions ou relatent des faits.

Voici la liste des poètes ou des œuvres anonymes repérées. Leurs diverses productions se répartissent en sept catégories

## 1 - les œuvres traditionnelles.

Leurs auteurs sont inconnus. Ces poèmes sont probablement anciens. Ils appartiennent à un ensemble constitué par des chansons à danser, des pastourelles et des noëls existant déjà au 18e siècle et probablement avant. Vers 1975, notre Société avait tenu sa réunion annuelle à Ponchapt (commune de Port-Sainte-Foy et Ponchapt). Une aieule avait chanté l'histoire du jeune citadin qui courtise la belle paysanne. Il s'adresse à elle en français et elle l'éconduit en patois. Je connaissais ce texte pour l'avoir lu dans un manuscrit du début du 17e siècle conservé dans les Archives municipales de Bordeaux<sup>(2)</sup>. D'autres sources existent : en 1902, les abbés Casse et Caminade avaient publié des chants dont certains provenaient du pays foyen<sup>(3)</sup>. Ces pièces sont en patois, en tout ou en partie.

<sup>(1)</sup> Une première approche de ce travail avait paru dans *Garonna, Centre d'Études des Cultures d'Aquitaine et d'Europe du Sud*, n°12, 1995.

<sup>(2)</sup> Viroulon (Jean). "Poésies anciennes et populaires de la région de Sainte-Foy la Grande", *Revue His. Et Archéo. Du Libourmois*, 1980 et 1981, n° 178 et 179.

<sup>(3)</sup> L'abbé Casse et l'abbé Caminade, "Les vieilles chansons patoises du Périgord", Périgueux, 1902.

- Escouta lus anzels (bergeracois, Bosset), dans "Les vieilles chansons patoises du Périgord", par les abbés Casse et Chaminade.
- Réveilla-vou, Pastourel (Bosset, La Force, idem.
- Soulevez-vous, beau Pastoureau (Le Fleix), idem.
- Entre, bergère, dans ce vert bocage, Archives Municipales de Bordeaux, ms 67. Il s'agit d'un manuscrit de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. C'est la chanson chantée par la vieille dame à Ponchapt.
- "Frappe du pied Nanette", à Sainte-Foy, vers 1762, manuscrit.

Le contexte de ces poésies dépasse le cadre de la phrase versifiée et chantée, pour comprendre les contes et les devinettes, que l'on connaît en partie, et les proverbes souvent ignorés par les monographies locales. Ces chansons appartiennent à une littérature populaire orale. Que signifie cette notion de populaire ? Un texte est populaire par sa destination et son histoire. Cette notion en appelle aux récepteurs de ces poésies traditionnelles ou novatrices, à des groupes sociaux les plus larges possibles constitués par de petites gens. Ils sont consommateurs de ces poésies chantées dans des cadres bien ritualisés sur le plan religieux, avec les noëls, ou sociaux, avec les chansons d'amour. Existait-il des chansons de travail ? Nous n'en avons pas retrouvé mais le cahier de poèmes de Jean Pauquet, rédigé vers 1900 en atteste l'existence :

"Les vigneronns de chez nous  
Ont gardé l'ancienne habitude  
De chanter quand l'ouvrage est rude  
Un air très vieux d'un ton très doux.

On les entend sur le coteau  
De l'aube à la nuit sans relâche  
Les vertus du raisin nouveau"

Et Jean Pauquet cite une chanson écrite en français. Il doit s'agir de vers de sa composition, peut-être inspirés par le texte d'une chanson ancienne vraisemblablement en patois :

"Raisin nouveau, raisin vermeil,  
Garde la chaleur du soleil,  
Et verse-la dans le tonneau.  
Raisin vermeil, raisin nouveau,  
Mets la jeunesse au corps des vieux  
Et le sourire dans leurs yeux ;  
Donne la joie aux braves gens  
Et l'espérance aux indigents.  
A ceux qui pleurent la gaieté,  
A ceux qui souffrent la santé".

Les veillées de plaisir ou de travail et peut-être les frairies, qui étaient les fêtes de villages, donnaient l'occasion de chanter diverses poésies. Le poète Garrau en donne un exemple qui sera cité plus loin.

Notons un caractère commun entre les noëls et les chansons d'amour : l'ange et le galant utilisent le français et leur interlocuteur, le patois, ce qui nous renvoie au bilinguisme encore en vigueur en pays foyen au 19<sup>e</sup> siècle.

La chanson court les rues. Mais pour combien de temps ? En 1902, les abbés Casse et Caminade constataient la disparition des chansons dans la vie courante : "Hâtons-nous de cueillir les fleurettes musicales écloses sur le sol périgourdin : elles se meurent dans un oubli immérité.

Jadis – au temps des foins et des labours, de la moisson et des vendanges,

– les joyeux refrains résonnaient dans le fonds des vallons et sur la cime des coteaux. Les gentes pastourelles, – tout en filant leur quenouille et gardant leurs troupeaux, – animaient de leurs chansons les riant bocages. Durant le sombre hiver, les grands-pères égayaient les longues veillées par le récit d'un conte badin et les robustes gars y répondaient par de pimpantes ritournelles.

Aujourd'hui (triste signe des temps !) un morne silence règne sur la campagne : on ne chante plus ou guère s'en faut. Usages et costumes antiques, mœurs locales, chansons patoises, hélas ! tout s'en va, tout disparaît.

Pour s'expliquer ce marasme, on disait : "il n'y a plus de vin", ou : "les affaires vont mal". Eh ! bien, ce n'est pas cela. On ne se visite plus, on ne s'invite plus, on ne chante plus, parce que chacun vit en solitaire, se méfiant de son voisin, en un mot parce que l'on ne s'aime plus. C'est l'égoïsme qui a tué la chanson. Ajoutons cependant, pour être exact, que la fatale guerre de 1870, enveloppant nos campagnes d'un voile de deuil, a ralenti l'essor de la chanson populaire".

D'autres causes expliquent la disparition de ces chansons traditionnelles : dans les dernières décennies du 19e siècle, l'apparition d'un répertoire nouveau et riche, mis à la mode dans les salles de spectacle et dont les partitions sont faciles à trouver, et aussi, l'apparition et le rapide développement du gramophone.

## 2- Les poèmes patoisants.

Au 19e siècle, le pays foyen est bilingue : on utilise à la fois le patois, terme d'époque, et le français. Beaucoup de gens pensent et parlent en patois, mais on écrit en français<sup>(4)</sup>. Souvent, la mesure que l'on fait aujourd'hui de l'illettrisme de cette époque ne rend pas compte d'un caractère de la société qui disparaîtra avec la fin des terroirs, pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Eugen Weber : il est alors possible de mener sa vie dignement sans savoir lire ni écrire. Le patois est la langue du terroir et le français, celle de la nation. Dans les années 1815, le docteur Antoine Broca, père de Paul Broca, et qui était surnommé "Co rey", c'est-à-dire rien, consultait en patois et rédigeait ses ordonnances en français. Ce double attachement à son terroir et à la nation s'exprime dans une chanson patoise que compose Bernède vers 1850 : "Les mémoires de la Forêt en son langage". Le républicain Laforêt se présente et s'exprime en patois. Il n'utilise le français que pour s'écrier :

"Je dis, Mossieu, voilà mon bulletin,  
Faites le bien entrer là, dans l'urne".

Les poèmes patois retrouvés courent tout au long du 19e siècle. Il en existe probablement d'autres, peut-être encore préservés dans de vieilles familles du pays foyen.

– Garrau, "Les Tastounements d'un Avuglé". Première édition, Bordeaux, 1838. Seconde édition, Sainte-Foy, Roche, 1889. Charles Pierre Anselme Garrau est né à Sainte-Foy le 26 février 1771. Vers 1813 il devient aveugle. Il écrit "Laoren et Sabade" en 1817, et "la mort d'Anthée" en 1818. Il

---

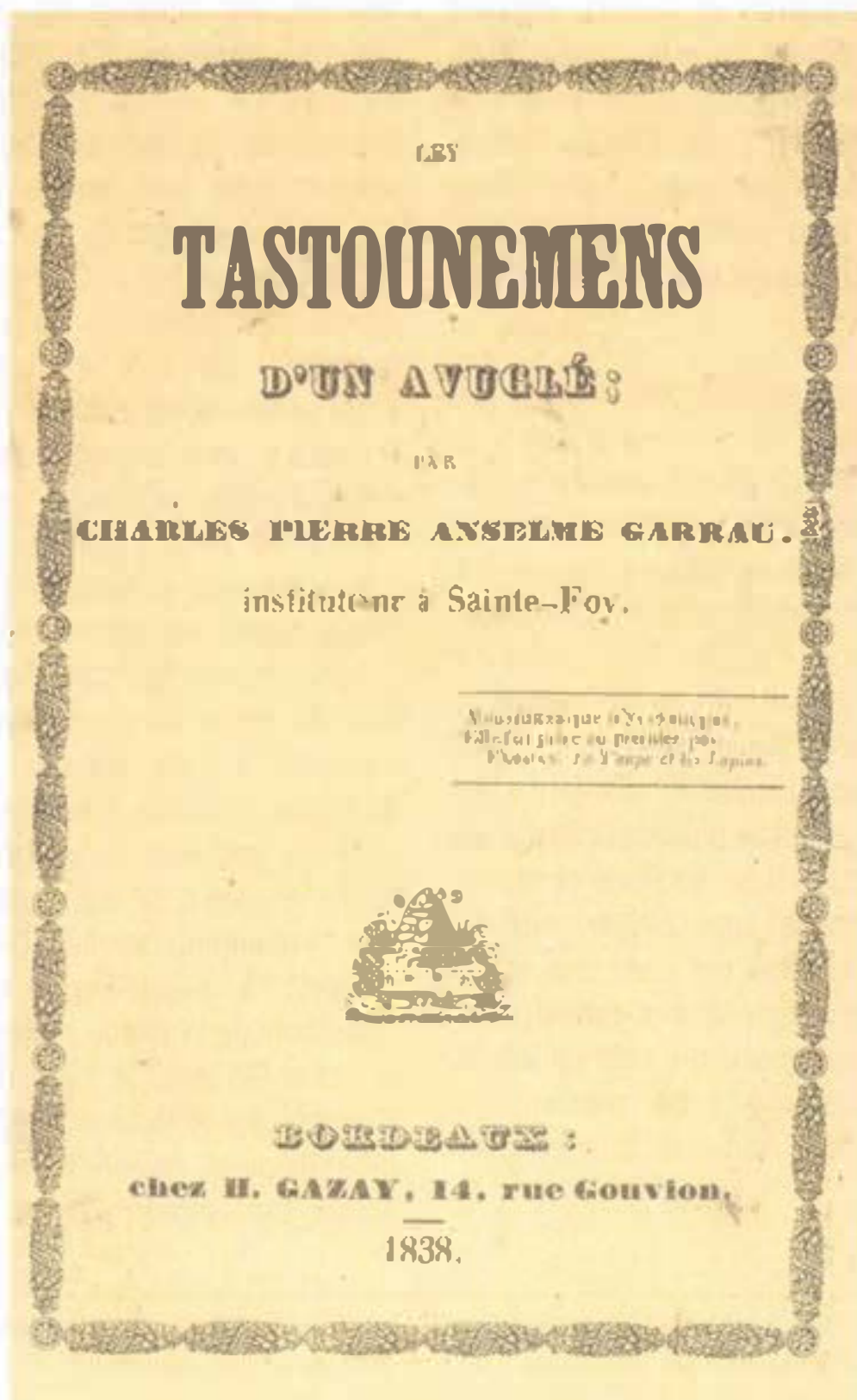
<sup>(4)</sup> Pour Sainte-Foy, aucune étude n'a été menée sur ce thème pourtant riche.

ouvre une école à Sainte-Foy en 1820. Le 26 juillet 1839, il est nommé membre correspondant de l'Institut Historique. Il réunit ses poésies patoises sous le titre "Ley Tastounemens d'un Avuglé" et compose de nombreuses poésies en langue française qu'il laisse inédites. Sur ses vieux jours, le poète devient moraliste et exprime

dans un recueil de fables les réflexions que lui avait inspiré sa vie. Il meurt à Sainte-Foy le 18 décembre 1846 <sup>69</sup>.

– Anonyme, "La grande chasse au loup", poésie patoise, vers 1880.

– "La Purne Pataqueyre", de Jean Valéry Monbarlet. Monbarlet est né à



<sup>69</sup> Vircaulon (Jean), 'Charles Garrau, poète foyen et instituteur aveugle au début du 19<sup>e</sup> siècle', Revue Hist. Et Archéo. Du Libournais, 2002, n° 263, p. 26.

## Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

Saint-Seurin de Prats en 1819. Il suit des études d'avocat à Paris et passe sa vie dans son village natal. Il gère ses propriétés et écrit plusieurs ouvrages <sup>(6)</sup>. Il meurt chez lui le 16 janvier 1903.

– Sourdeaux (Louis). "Recherches sur la truffe en Périgord", vers 1900 <sup>(7)</sup>.

Ces poésies patoisantes s'inscrivaient dans les mémoires et eurent souvent beaucoup de succès. Dans les années 1950, mon grand père me disait des passages de "Laoren et Sobade", de Charles Garrau, qu'il connaissait par cœur. Mais j'étais devenu son seul public, alors que ces œuvres fonctionnaient bien, jadis, dans un public large.

Connu ou non, l'auteur importe peu et le bon usage de son œuvre prend la forme d'un rituel de groupe qui fait de celui qui dit ou chante la poésie, son créateur du moment. Un chanteur entonne les couplets et le groupe reprend en chœur certains vers et parfois chacun d'eux, ou bien, seulement le refrain. La chanson donne de l'entrain au groupe et constitue en même temps un palliatif et une récréation. Sa forme est simple : "le paysan se préoccupe assez peu de haute poésie ; il lui suffit de rendre sa pensée. Il chante pour alléger son dur labeur, pour raconter ses joies, ses soucis et les faire partager à ses compagnons. Ainsi, la chanson populaire crée un lien de solidarité fraternelle entre chanteurs et auditeurs : son but est foncièrement moralisateur.

La chanson patoise du Périgord offre peu de complications : deux vers et deux petites phrases musicales, voilà tout l'entier artifice.

Les vers comptent en général six ou huit syllabes : on trouvera très peu de vers décasyllabiques, encore moins d'alexandrins" <sup>(8)</sup>.

Les abbés Casse et Caminade donnent ces observations à propos des poésies patoises traditionnelles. Les poèmes de Garrau et Monbarlet sont souvent en alexandrins. Ces deux poètes avaient reçu une bonne éducation et connaissaient aussi bien les auteurs classiques, comme Corneille, que les poètes qui furent à la mode à leur époque <sup>(9)</sup>. Sous une forme souvent empruntée à la littérature classique française, leurs œuvres patoisantes, avec celles d'autres patoisants, ont nourri une culture du terroir. Jasmin, le perruquier d'Agen est venu en pays foyen et l'on trouve fréquemment ses œuvres dans les bibliothèques de vieilles familles foyennes, à côté de celles de Meste Verdié, le poète bordelais. L'école félibrige ne s'est pas implantée à Sainte-Foy, peut-être parce qu'il lui manquait le support du catholicisme <sup>(10)</sup> mais, à la fin du 19e siècle, elle provoque, semble-t-il, un regain d'intérêt, à Sainte-Foy, pour les poètes patoisants de la région : Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne. Je n'ai jamais rencontré d'œuvres des félibres provençaux dans les bibliothèques foyennes, et la Provence arrive tardivement, à partir de la fin

---

<sup>(6)</sup> Vircoulon (Jean). Un ouvrage extravagant de Jean Valéry Monbarlet, "Le Secret des Pierres", Revue Hist. Et Archéo. Du Libournais, 1993, n° 230, p. 110 et suivantes.

<sup>(7)</sup> Provient de la famille Pouvert, de Saint-Philippe du Signal.

<sup>(8)</sup> Abbés Casse et Caminade, cités, p. XI.

<sup>(9)</sup> Meste Verdié, qui vient du peuple, explique qu'il a lu les poètes classiques.

<sup>(10)</sup> Vircoulon (Jean). "Vous avez dit Patois ?", dans Autour du mouvement félibrén en Bergeracois, Musée de Bergerac, 1993.

du 19e siècle, avec les romans d'Alphonse Daudet, Paul Arènes, Jean Aicard et les souvenirs de Mistral, toutes ces œuvres étant rédigées en français.

N'importe : la poésie patoisante locale était inscrite dans les cœurs et les mémoires. On la savait par cœur et elle circulait sous forme de copies manuscrites. Madame Cassignard possédait un cahier manuscrit donnant les poèmes de Garrau, et c'est probablement sous cette forme de copies faites à la main qu'ils ont longtemps circulé. Et puis, la poésie est recrée chaque fois qu'elle est déclamée au sein d'un groupe, en particulier, lors de veillées. Ce rituel de création collective l'inscrit un peu plus dans les mémoires et les cœurs et la place avec les autres repères habituels d'une vie idéalisée : contes<sup>(1)</sup>, proverbes et devinettes, où les outrages de la vie, selon un publiciste écrivant en 1861, n'atteignent que peu à peu " les divins attributs de la jeunesse : la foi, l'enthousiasme, la rêverie, l'amour, l'espérance"<sup>(2)</sup>. À l'instar de la chanson patoisée, la poésie reste source de vie parce que chacun la nourrit de sa propre expérience et des émotions qu'il éprouve. Chacun se lance dans le jeu du "si j'étais..." ou "si je faisais", et réagit à des situations d'autant moins alarmantes qu'elles sont imaginaires. L'actualité de ces chants, contes et poèmes consiste à faire jaillir la richesse de la nature humaine à partir d'éléments invariables.

Garrau décrit ce jeu relationnel dans "La Veillade a la Borio", poème publié en 1838 dans les *Tastounemens* d'un *Avuglé*. Sont donnés en annexe 1 des extraits montrant la progression de la veillée,

depuis les nouvelles du travail jusqu'à la danse finale, joyeuse et effrénée,

"Sans que l'hoonestéta jamay  
N'en souffre la pu mindre offense".

Les participants sont de tous âges. À côté de la vieille Jeanne, l'Annette s'occupe de son bébé et lui donne à téter. Le temps des cansouns est celui d'une jeunesse intemporelle. Les thèmes de la veillée : travaux rustiques, fantômes et pastourelles d'amour unissent le groupe autour des préoccupations et de l'allant de la jeunesse

Que vaut la jeunesse éternelle devant celle de l'âge ? Vers 1880, Monbarlet écrit "La Purne Pataqueyre", qui est la prune à cochon. Louis de la Bardonnie tenait ce poème pour une pure merveille et le connaissait par cœur. Le texte de la Purne Pataqueyre figure en annexe 2.

### 3- Les œuvres de poètes novateurs.

– "Des soins et des hommages respectueux dus à la vieillesse", poème avec traduction en vers latins, suivi du "Champ de bataille", chez Pierre Beaume, Bordeaux, 1814. "Contre les vices de l'éducation" et "La famille", par Jean-Baptiste Espic.

Espic est né le 21 juin 1767 à Sète dans l'Hérault. Il s'installe à Sainte-Foy en 1798 et s'y marie. Il dirige un pensionnat jusqu'en 1825. En 1830, le Calendrier de la Ville de Bordeaux le présente comme

<sup>(1)</sup> Jean Roller avait recueilli quelques contes à Saint-Méard de Gurgon et dans les environs

<sup>(2)</sup> Pontmartin (Armand de). "Les poètes et la poésie française en 1861", *Revue des Deux Mondes*, juillet-août 1861, p. 698.

## Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

Homme de Lettres, membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres. Il est en relation avec son secrétaire, Eugène de Monglave, à qui il transmet des poésies de Garrau. Il meurt à Sainte-Foy le 29 février 1844. On conserve de lui quelques poésies académiques.

- H. Valetton de Boissière, de Ste-Foy. "Le nouveau geai", La Tribune Lyrique, 1862, p. 97, "Le petit lutin", p. 146, "La ninette du petit lutin", p. 194, "Le combat", p. 217 et "La perle du pays", p. 283. "Le poète exilé!", idem, 1863, p. 23, "Souvenirs et regrets", p. 75. "Passez votre chemin", idem, 1864, p. 36, "A Melle A\*\*\*", p. 73. "Ma colombe", idem, 1866, p. 60, "Époux et épouse", p. 128, "Bergerac", p. 199. Voici quelques vers de "Bergerac" :

"Lieu vénéré de ma naissance  
Tendre berceau de mon enfance,  
Bourg Saussignac !  
Riches coteaux, vallons fertiles,  
Ciel de saphir, ondes tranquilles,  
C'est Bergerac !"

"Passez votre chemin" est une "chansonnette, musique de l'auteur", qui reprend le thème des vieilles pastourelles : la fille du meunier repousse les galants.

La Tribune Lyrique donne une critique rapide et incisive de divers poèmes. Voici le compliment que reçoit M. de Boissière en 1863 : "Que dire à M. de Boissière ? - Ni bien ni mal".

- Marc Amanieux (1851-1926). Amanieux est né à Pessac-sur Dordogne dans

une famille protestante de négociants en vins. Pendant ses études, au collège de Bergerac, il compose des poèmes qu'il publie en 1876 sous le titre : "Les Ecolières". Grand admirateur de Victor Hugo, républicain ardent et anticlérical, il se lie d'amitié avec de nombreux socialistes pendant ses longs séjours à Paris. A travers son œuvre, empreinte de sympathie envers les malheureux, il veut devenir un apôtre de la lutte sociale. Son œuvre importante et presque entièrement en vers, n'a eu semble-t-il que peu de retentissement en pays foyen <sup>(13)</sup>.

Espic, Amanieux et quelques autres ont revendiqué leur statut de poète ou de littérateur. Ils se sont inscrits dans la mode de leur époque. Dans les premières années du 19e siècle, on admirait André Chénier, Parny, Casimir Delavigne et Millevoye. Il n'est pas rare de trouver leurs œuvres dans les bibliothèques des vieilles familles foyennes et souvent, dans de belles éditions. On les recopiait volontiers : Céline Belrieu avait son "Cahier de divers morceaux de Millevoye à moi" et Noujarède, un cahier de "Messéniennes de Casimir Delavigne à Napoléon" et un "cahier de Meséniennes de Casimir Delavigne à Lord Byron". Puis se sent l'influence de Lamartine et de Victor Hugo.

Espic et Amanieux publient sans que leurs œuvres, semble-t-il, aient reçu un accueil local enthousiaste. Ces poètes sont des notables locaux épris de littérature et aussi de reconnaissance sociale. Espic fut apprécié pour son enseignement et son œuvre de poète fut assez mince. Amanieux n'obtint pas la reconnaissance sociale que

---

<sup>(13)</sup> Voir Bolteau, "Dictionnaire de biographie française" et Dumas (Marguerite), "Bibliographie des principaux articles publiés par des critiques littéraires dans des journaux et des revues sur les ouvrages de Marc Amanieux".

son œuvre pouvait lui apporter et, en pays foyen, il fut autant controversé qu'admiré.

### 4 - Les poèmes de jeunesse.

- Anonyme, "Matière de vers français", vers 1830.

- Album Delhorbe, 1848.

- Melle Boucicaut et ses amies, Album de vers. La fille d'Adolphe Boucicaut, fondateur du magasin le "Bon Marché", avait été mise en pension à Sainte-Foy.

- Cahier d'Hermance Cambecèdes, 1868

- Anonyme, de Sainte-Foy, "A Eva Fastel", vers 1870.

- Poèmes de jeunesse d'Elie Faure, écrivain foyen connu pour son Histoire de l'Art.

- Flagel, de Saint-Philippe du Signal, "Romances et chansons", vers 1870-1880.

- Cahier de poésies d'Auguste Lalanne, de Monfaucon, 1875.

- Eventail de Melle Germé, vers 1875

- Album d'Adélaïde Baylet, 1876

- Anonyme du Fleix, vers 1880.

- Anonyme de La Roquille, "Girodeau ! A Girodeau !", idem.

- Anonyme d'Eynesse, idem.

- Album de Marie Combes, 1887.

- Cahier de Jean Pauquet, vers 1900.

- Cahier de Gabrielle Martin, 1901.

Ces vers de jeunesse montrent un

engouement assez répandu pour la poésie. On l'enseigne dans les bonnes écoles, les élèves ouvrent des cahiers de poésies dans lesquels ils recopient des vers de poètes illustres et beaucoup de revues et de journaux publient régulièrement des poèmes. Bien entendu, sur les rayonnages des bibliothèques et des cabinets de lecture, les ouvrages des grands poètes côtoient ceux de Béranger et des chansonniers comme Dupont et Nadaud.

Les jeunes, surtout les jeunes filles, ouvrent des albums de vers, parfois illustrés. On trouvera aussi des albums contenant des images découpées dans des revues, des chromos, des dessins, des aquarelles. L'album de vers, de dessins ou d'images découpées est à la mode. Il s'ouvre sur un monde où l'affectif le dispute à l'imaginaire.

L'album Delhorbe commence par ces vers :

"Un bon album doit être un vaste répertoire,  
Où gisent pêle mêle et sentences et vers ;  
Il est pour un cœur tendre un temple de mémoire,  
Et doit dans son contours embrasser  
l'univers".

Les albums de mesdemoiselles Baylet et Boucicaut réunissent, sous forme versifiée, les souvenirs affectueux de leurs camarades de pensionnat<sup>(14)</sup>. En fin d'année scolaire, ces jeunes filles recueillent les sentiments de leurs camarades. Quelle est la part de création personnelle dans ces poèmes presque tous consacrés à la séparation? Dans l'album Baylet, Eva Audebert et Marie Grenier donnent et

<sup>(14)</sup> Il semble que Mesdemoiselles Baylet et Boucicaut fréquentaient la pension Boymier-Wysocky à Sainte-Foy.

## Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

signent le même poème, à quelques pages d'intervalles :

"Adieu ! toujours adieu ! C'est notre vie  
entière  
Adieu ! Mais non, laissons cette parole  
amère  
A qui vit sans foi, sans espoir.  
Nous que la foi soutient, nous que  
l'espoir console  
Non pas adieu mais... au revoir !"

Il m'est impossible de faire le tri  
entre les clichés et les créations personnelles.  
Cependant, pour ces jeunes filles, la foi  
constitue une force largement partagée, et il  
s'agit de la foi de protestants évangéliques.

D'autres jeunes poètes expriment  
l'amour du terroir. Auguste Lalanne écrit,  
avec une naïveté touchante une pièce  
dédiée à une demoiselle Hortense L. dont  
voici le début :

"Oh ! Monfaucon, oh ! ville enchanteresse,  
Oh permets moi de t'offrir mes couplets  
Pour te chanter, oh, ma chère déesse,  
Dans quelques lignes et dans quelques versets  
Toute ta gloire et toute ta richesse  
Et ta splendeur dans toute beauté,  
Oui, je le dis et le redis sans cesse,  
C'est Monfaucon la plus belle cité.

Refrain

Vous qui marchez et voyagez sans cesse  
Par Saint Géraud, Saint Méard de Gurçon,  
Venez donc voir la ville enchanteresse,  
A Monfaucon, oh ! oui, à Monfaucon".

Et puis, un poète resté anonyme en  
brocarde un autre :

"C'est vrai j'aime beaucoup la belle la Roquille,  
Ses vallons, ses ruisseaux, surtout ses  
jeunes filles,

Anna vient la première avec Ida Marrot,  
Suzanne vient ensuite, ensuite Girodeau !

Girodeau, Girodeau, ce fou de Girodeau  
Qui se croit, c'est certain, le beau d'entre  
les beaux,  
Montrant toujours ses dents (il sait qu'elles  
sont belles)  
Aimant surtout, surtout, les belles demoiselles.

...

Il arrive à composer des vers sur la  
Roquille,  
Ce repaire charmant des belles jeunes  
filles,  
Mais voilà le malheur, ils sont toujours très  
faux,  
Cela n'empêche pas qu'il se croit le plus  
beau".

Enfin, citons le thème de l'enfant  
abandonné ou malade, au seuil de la mort.  
La séparation, l'amitié indéfectible, la  
présence de Dieu, l'amour du terroir et  
l'enfant mourant sont les thèmes fréquents  
de ce jeu social que la jeunesse exprime  
dans ses vers. J'ignore ce que sont  
devenues mesdemoiselles Boucicaut et  
Baylet et ces jeunes qui ont versifié pendant  
un temps. Ils ne sont pas devenus poètes.  
Ils avaient ouvert des cahiers dans lesquels  
ils notaient leurs vers à côté de ceux de  
leurs poètes préférés, Hugo, Lamartine,  
Soulié, Gautier, François Coppée, Sully  
Prudhomme, etc. Nous l'avons déjà noté,  
dans les années 1830, Céline Belrieu, qui  
habitait au Canet, ouvrait un "Cahier de  
divers morceaux de Millevoye à moi", et le  
notaire de Vélignes, Noujarède, recopiait  
soigneusement les "Messéniennes de  
Casimir Delavigne à Napoléon" et les  
"Messéniennes de Casimir Delavigne à  
Lord Byron". Jusque dans les années 1930,  
des gens ont continué de recopier ainsi  
leurs poèmes puis leurs chansons préférées

dans des cahiers soigneusement calligraphiés.

### 5- Les poèmes politiques et sociaux.

- Couplets chantés par Morin le jour de la Fédération générale le 14 juillet 1790 <sup>(15)</sup>.

- Complainte contre les Clary, condamnés à mort pour brigandage. Le jugement les condamnant à mort est daté du 24 ventôse an 9.

- Marie Marguerite de Briançon. Poèmes patriotiques de circonstance, 1808, 1815 et 1848 <sup>(16)</sup>.

- Chanson injurieuse offensante au roi et à la nation française, ainsi qu'une prétendue proclamation de "Buonaparte", en 1816 <sup>(17)</sup>.

- Recueil Noujarède, " Satires politiques et autres ". Vers 1830, manuscrit.

- Bernède. Chansonnettes dédiées aux habitants de Sainte-Foy, de 1848 à 1870. Manuscrit.

- Chanson injurieuse contre le curé des Lèves, 1865 <sup>(18)</sup>.

- Tracts électoraux rimés, vers 1880-1890, manuscrits et feuillets imprimés.

- Mme E. de X., "Au R. P. Marie Antoine, de l'ordre des Capucins", dans l'Union de Sainte-Foy-la-Grande et des rives de la Dordogne, 2 janvier 1881.

- Henriquet, "Chanson de Broca". Vers 1890, imprimé.

Dans son numéro du 23 septembre 1885, "l'Union de Sainte-Foy la Grande et des rives de la Dordogne", périodique conservateur, prend à parti un poète dont le nom n'est pas cité. L'article, signé "Grain de Sel", s'intitule "Un Grand homme incompris". Publié en plusieurs fois <sup>(19)</sup>, il provoque immédiatement l'envoi "d'une lettre recommandée d'une incommensurable longueur" au journal, par M. Henriquet. Tout désigne ce personnage, architecte de son état, comme le poète malmené dans l'article. "M. Henriquet signifie à Grain de Sel qu'il va mettre au jour, immédiatement, un poème en douze chants(!) si *Grain de Sel* continue ses articles de silhouettes. Eh! mais c'est une bonne fortune cela! Comment donc, cher confrère! Mais pour voir éclore ce chef-d'œuvre de votre plume, *Grain de Sel*, malgré sa paresse, écrirait chaque semaine deux articles plutôt qu'un seul!". Quelques extraits de cet article sont donnés en annexe 3.

- Anonyme, chanson sur l'inventaire de l'église des Lèves, 1906, imprimé

- Grenouilleau (Auguste). Sainte-Foy défile. Deux éditions à Sainte-Foy en 1911, l'une chez l'imprimeur catholique (Frayse) et l'autre chez l'imprimeur protestant (Roche).

Les poèmes politiques et sociaux apparaissent tout au long du 19e siècle, comme ils le font dans la France entière. La

<sup>(15)</sup> Provient de la famille Noujarède qui habitait à Cohn, commune de Saint-Antoine de Breuilh.

<sup>(16)</sup> Briançon (A. de). "Couplets patriotiques chantés à Margueron", Amis de Sainte-Foy, 1982, n° 1.

<sup>(17)</sup> Arch. Mun. Ste-Foy, 1 2 (5), pièce 175 et Vircoulon (Jean), "Délit d'opinion à Sainte-Foy la Grande en 1816", Cahier des Amis de Ste-Foy.

<sup>(18)</sup> Arch. Mun. Ste-Foy, 1 1 (1), pièce 184, actes de procédure, sans le texte incriminé.

<sup>(19)</sup> Concernant cet article, je ne conserve que la livraison du 23 septembre 1885.

## Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

complainte des Clary s'inscrit dans une longue tradition de courts libelles imprimés chantant le juste châtement d'un criminel. D'autres poèmes politiques, jugés injurieux par la justice de l'époque circulent sous le manteau. Un couplet de la chanson séditieuse de 1816 a été conservé :

"Éveille-toi peuple vaillant  
Chéri de Mars et de la Gloire.  
Rappelle-toi le noble chant  
Qui te guidait à la victoire.  
Rejette ce triste refrain  
Signal de notre décadence  
Et fais succéder le tien,  
Vive l'honneur, Vive la France".

À côté de ces œuvres ponctuelles, un seul poète ouvrier apparaît en pays foyen. Il s'agit de Bernède, qui exerce la profession de batelier. Bernède commence à écrire poèmes et chansons avec l'avènement de la seconde République<sup>(20)</sup> : on voit le républicain à l'œuvre, désabusé et critiquant les notabilités foyennes. L'annexe 4 donne un de ses poèmes, "Le capitaine rapporteur".

Bernède est "un poète ouvrier", l'une de ces "voix d'en bas" qui furent tellement nombreuses jusqu'à la fin du siècle, et qui trouvèrent un écho profond dans la population et auprès d'un grand nombre de littérateurs de premier plan<sup>(21)</sup>. On sait l'intérêt que des personnages comme Béranger, Victor Hugo, Georges Sand, Jules Michelet et d'autres ont porté à ces poètes du peuple. J'ai cherché si Bernède ou d'autres foyens avaient été en correspondance avec tel de ces grands

personnages, sans résultat.

J'ignore comment les foyens accueillirent les poésies de Bernède. Les petites gens étaient exclues du suffrage et le délit d'opinion menaçait les plus hardis. En 1816 et 1856, deux chansons séditieuses circulent sous le manteau en pays foyen et font l'objet d'une enquête qui ne permet pas de trouver leurs auteurs. Vers 1820, le docteur Gratiolet quitte Sainte-Foy "à la suite de tracasseries politiques qui lui rendaient insupportable le séjour de cette petite ville"<sup>(22)</sup>. Il faut compter avec le poids de cette censure politique. Dans l'embellie de la proclamation de la Seconde République, en 1848, et pendant une vingtaine d'années, Bernède compose ses poèmes et échappe, semble-t-il, au délit d'opinion.

Cette sociabilité fondée sur le savoir-faire, la place tenue dans la société et sur une certaine solidarité, la censure politique la prive d'une expression libre et immédiate : la mise en cause du pouvoir, sous quelque forme qu'elle se présente, est une démarche interdite et répréhensible. Ces poèmes politiques et sociaux, souvent mordants, parfois injurieux, laissent une place à l'humour, et c'est peut-être ce qui préserve leurs auteurs, pour la plupart, des ennuis judiciaires.

Les tracts politiques rimés des années 1880-1890 montrent que le poème politique plait et garde droit de cité. L'annexe 5 donne le texte de l'un de ces tracts, "La chute des feuilles". Les mentalités restent imprégnées par les

---

<sup>(20)</sup> L'avènement de la Seconde République suscita un large enthousiasme. Dans la rue des Canons, au Fleix, on a gravé sur le linteau d'une porte : "1848, on premier de la République". Cette inscription est toujours visible.

<sup>(21)</sup> Ouvrages de base : Ragon (Michel), "Histoire de la littérature ouvrière", Éditions ouvrières, Paris, 1953. Thomas (Edmond), "Voix d'en bas la poésie ouvrière du XIXe siècle", Maspéro, Paris, 1979.

<sup>(22)</sup> À la même époque, une trentaine de bonapartistes quittent la région de Sainte-Foy-Gerzac pour s'établir en Alabama. C'est dire les effets de l'exclusion politique.

poèmes et les chansons archaïques dont la puissance évocatrice porte bien au delà de leur objet. La métaphore mène au rêve. C'est le "Temps des Cerises" qui s'impose comme chanson des Communards et non une marche guerrière.

"L'inventaire des Lèves & Thoumeyragues" est une complainte éditée sans indication d'imprimeur ni d'auteur en 1906. Elle se chante "sur l'air de la Paimpolaise". Le texte donne les circonstances dramatiques de l'inventaire avec la violence qui a marqué l'époque. En voici un extrait :

"Aussitôt le curé arrive,  
Et tout le monde est dans l'émoi,  
Car Ortille d'une voix vive  
Dit : "Ouvrez au nom de la loi !"  
Monsieur le curé  
A beau protester ;  
Ils ont pour eux la loi, la force.  
Tous les moyens leurs seront bons ;  
Ils feront enfoncer la porte  
Pour plaire aux juifs, aux francs-maçons.

Toute cette horde maudite,  
Tous ces émules de Marat,  
La honte de la République,  
Ces francs voleurs de Panama,  
Ont la hache en main  
Et frappent soudain.  
Hélas ! tous leurs efforts s'épuisent  
Car la porte ne cède pas,  
Et les plus acharnés se disent :  
"Il y a un Dieu ici-bas !".

En 1910, Sainte-Foy vit une expérience unique dans son histoire avec la revue d'Auguste Grenouilleau, "Sainte-Foy défile ! ! !". (voir illustration page 44) Le texte est chanté et accompagné par un orchestre.

Après les récents déchirements qu'a entraînés la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, après la défaite de la municipalité de droite, en 1908, au profit d'une équipe de gauche, dans un contexte d'exclusion entre catholiques et protestants, entre protestants concordataires et protestants évangéliques, Auguste Grenouilleau réunit une centaine de jeunes pour monter sa revue ; ils sont protestants et catholiques, conservateurs et républicains. Au succès considérable que recueille le spectacle, joué à Sainte-Foy et à Bergerac, s'ajoutent de violentes polémiques. Ravis ou agacés, les gens du pays foyen se retrouvent ou se déchirent à propos de cette œuvre avant que les rancœurs, rapidement, ne s'apaisent. Soixante ans après, ses derniers témoins et acteurs chantaient encore de longs passages de la Revue avec une émotion dont ils ne pouvaient partager le sens<sup>(23)</sup>.

### 6 - Les cahiers de soldats

- Anonyme, poèmes militaires, divers et érotiques, vers 1880.

- Armand Lalanne, Poèmes militaires et érotiques, vers 1900.

- Emilien Boucher, poèmes militaires et érotiques, 1903.

Ces cahiers illustrent un genre qui, semble-t-il, n'a pas été décrit. Ils reprennent des textes et des poèmes très souvent érotiques quand ils ne sont pas très crus. Un de ces cahiers est illustré par des dessins coloriés à ne pas mettre entre toutes les mains et explicites malgré les maladresses du trait.

Ces cahiers sont réalisés entre 1880

<sup>(23)</sup> Dans les années 1975, madame Colette née Piarra chantait des passages entiers de la Revue



et 1903, époque heureuse de l'armée française qui ne connaît comme guerres que ses entreprises coloniales. J'ai consulté des cahiers de soldats foyens qui racontent leurs parcours pendant les guerres d'Italie, la guerre de 1870, et la guerre de 1914-1918. Les cahiers des années 1900 sont un dévouement de corps de garde et n'ont rien à envier aux romans contemporains de Pierre Louys sauf le style.

### 7 - Divers.

- Tauzia, "Poésies diverses", 1838.
- Marguerite de Roche. Quatrain de circonstance, 23 juin 1853.

Ces deux personnages illustrent l'intérêt porté à la poésie par des membres de familles nobles ou de bonne bourgeoisie. À la fin du 18e siècle, le sieur Poitevin, qui habitait à l'Arbalestrier, dans la paroisse de Pineuilh avait formé un groupe littéraire avec quelques amis. Ils écrivaient des vers et des pièces de théâtre qu'ils donnaient entre eux. Au 19e siècle, des cabinets de lecture et un Cercle littéraire s'ouvrent à Sainte-Foy. L'histoire de ces groupes reste à écrire.

### Conclusion.

Dans ces poèmes du 19e siècle, les œuvres novatrices sont abondantes. Elles reprennent les thèmes courants : glorification du terroir, histoires d'amour, valeur de la foi et de l'amitié, et ajoutent la satire politique, l'épigramme et les préoccupations du

moment comme le thème de l'enfant qui meurt de maladie.

Le patois est encore utilisé avec une évidente mise en forme littéraire. Garrau rédige ses pièces patoisantes en alexandrins, alors qu'il donne huit et même onze pieds à ses vers français. Et puis, on a profité des bonnes leçons : "Quelques fables choisies de la Fontaine, mises en vers patois limousin", les "Gasconismes corrigés" et "Gasconiana" sont des ouvrages lus à Sainte-Foy dans la première moitié du 19e siècle<sup>(24)</sup>. Mais le français s'installe et occupe presque tout ce modeste champ littéraire. Garrau en 1838 et Bernède, dix ans plus tard sont de brillantes exceptions qui confirment la règle. "La Pèrlo de Sènto-Fella-Grando", que Jasmin compose à Sainte-Foy en 1856 montre certainement l'embellie du patois<sup>(25)</sup>. Les œuvres de Garrau, Jasmin et Meste Verdié vont continuer de satisfaire des générations de foyens jusqu'à la guerre de 1914. Vers 1880, Jean Valéry Monbarlet donne, avec sa "Purne Pataqueyre", un poème patois, un des derniers de notre terroir, admirable, et qui, porté par la mémoire<sup>(26)</sup>, a subsisté.

L'usage du français s'installe, apporté par la Révolution et l'essor de la scolarité. Aux discours enflammés et emphatiques de la période révolutionnaire, succède le rythme de la versification. La "Muse littéraire" survit à la Révolution et prend un bel essor. Les chanteurs de foires<sup>(27)</sup> maintiennent un courant de poèmes populaires mais surtout, les progrès

<sup>124</sup> Foucaud (J.), "Quelques fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousin", Limoges, Borgeas, 1809. J. L. B., "Gasconismes corrigés particuliers au département de la Gironde et aux départements circonvoisins", Bordeaux, Lavigne, 1823. M. C. "Gasconiana, ou recueil des hocus faits et jeux d'esprit des enfants de la Garonne", Paris, 1809.

<sup>125</sup> Jasmin, "Los Papillotas", œuvres complètes, Paris-Bordeaux, 1889, p. 371.

<sup>126</sup> Je dois ce texte à Louis de la Bardonnie. Il le connaissait par cœur et l'avait écrit à ma demande.

<sup>127</sup> Le 19 décembre 1862, le sieur Casson, chanteur ambulante, de passage à Sainte-Foy, se voit dresser un procès-verbal pour défaut d'éclairage de charrette (Arch. M. J. Ste-Foy, 11/1)

## Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

techniques de l'édition, à partir des années 1830, favorisent la diffusion des œuvres à la mode. Alors qu'au 18e siècle, les ouvrages de poésie sont rares dans les bibliothèques foyennes, dès le début du 19e siècle, ils occupent une place conséquente. Ainsi, Etienne Jauge possède Crébillon dans une édition de 1802 et Ossian dans une édition de 1809<sup>(28)</sup>. Millevoye, Parny et Casimir Delavigne, fort appréciés en pays foyen, laissent place à Hugo, Lamartine, Béranger, Coppée, Prudhomme, ainsi que Nadaud et Dupont.

Écoles et pensionnats foyens, qui connaissent un bel essor à partir de la restauration, enseignent fréquemment l'éloquence et la poésie, quand il ne s'agit pas, comme l'indiquera le collège protestant dans son programme, de la versification latine.

Friands de nouveautés, certains reçoivent la Revue des Deux Mondes, le Musée des Familles, le Magasin pittoresque, la Revue Bleue et d'autres périodiques dont les livraisons proposent souvent des poésies, puis, dans la seconde moitié du siècle, de remarquables critiques littéraires signées par Sainte-Beuve, Jules Lemaitre, Maxime Gaucher, Hector Pessard et autres<sup>(29)</sup>.

Les poèmes que l'on apprécie, on les recopie dans des cahiers et, parfois, on y ajoute ses propres créations. Les plus anciens cahiers de cette nature que j'ai pu voir datent des années 1820. Cette pratique se poursuit pendant tout le siècle et au delà.

Comme à d'autres époques, la critique politique prend volontiers la forme d'un poème, pendant tout le 19e siècle, en pays foyen comme dans toute la France

Les poètes apparaissent dans tous les milieux. La muse taquine collégiens, collégiennes, instituteurs, batelier, notaire, paysan, négociant en vins, avocat, architecte, rentier, cafetier, douairière et facteur. La pratique de la poésie reste cependant affaire de "lettrés" même si, parfois, la fougue et le besoin de s'exprimer compensent d'évidentes carences littéraires. L'école mutuelle que Mestre crée en 1830 propose les étapes qui mènent à la versification : il s'agit d'abord d'apprendre à lire et à compter, puis, pour certains, d'apprendre à écrire. Enfin, les meilleurs s'essayent à versifier. Tout le monde ne suit pas ce cursus et les poèmes recueillis sont inégaux. En 1848, le batelier Bernède brocarde ainsi le cafetier Paris :

"Tu fais des vers, croyant que Lamartine,  
Chateaubrian, ni Frédéric Soulié,  
N'en feraient pas qui méritent l'estime  
Car tu te crois un second Béranger.

La République fait comme tous les règnes,  
Et n'en prend qu'un au moins sur un millier;  
Détrompe toi mon pauvre Démosthène,  
Le plus savant doit toujours gouverner.  
Chère devise de notre République,  
Egalité pour chaque citoyen,  
Mais du talent et puis de la pratique  
Lis ces deux mots, Paris, retient les bien".

Quand au jeune Marc Amanieux, il subit en 1868 les affres romantiques de la création<sup>(30)</sup> :

---

<sup>(28)</sup> Plusieurs inventaires de bibliothèques foyennes de cette époque sont conservés

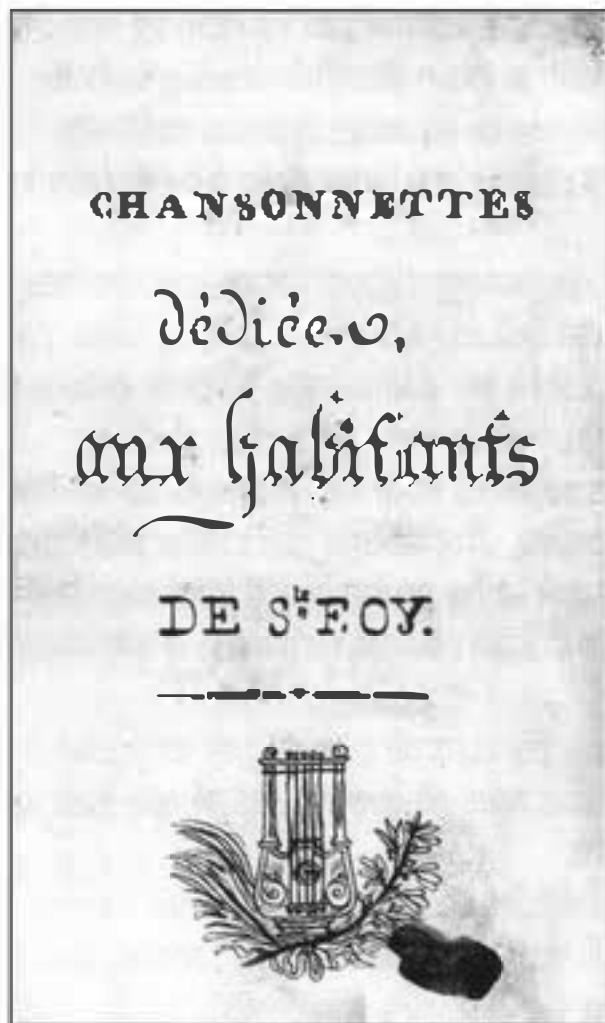
<sup>(29)</sup> Les critiques comparées à Baudelaire, Verlaine et autres poètes, dans la Revue Bleue, ont-elles aujourd'hui perdu de leur pertinence ? Signalons Maxime Gaucher et plus encore Hector Pessard, publicistes de la Revue Bleue, comme précurseurs de l'Alexandre Vialatte de "Et c'est ainsi qu'Allah est grand".

<sup>(30)</sup> Amanieux (Marc), "Les Écolières, 1868-1872", Paris, Fata Morgana, 1979.

"Quand nous avions seize ans, nous lisions les poètes  
Et nous voulions nous faire un nom comme les leurs,  
Ignorant, pauvres fous, que nos âmes muettes,  
N'ayant rien de leur voix, n'avaient que leurs douleurs".

Ont déjà été citées les moqueries que s'attire Girodeau, de la Roquille, lorsqu'il versifie.

On compose des vers comme on fait un dessin ou de la musique : en touches légères et souvent maladroites. Probablement, sous l'influence des revues, on s'exerce aux bouts-rimés et on fait des "éventails". Le 19<sup>e</sup> siècle foyen pratique les trois arts d'agrément, chacun trouvant d'honorables représentants mais pas de génie.



Cahier de Bernède

Le chemin du versificateur emprunte parfois le tracé des chansons traditionnelles. Les œuvres circulent. "Les grands bœufs tâchés de roux", de Dupont, régale longtemps les foyens<sup>(31)</sup>, comme "La Badinguette, chant populaire sur l'air du Canotier", avait régale une génération. Une chanson brocardant le président de la République, chantée dans les rues de Bordeaux en février 1871, est aussitôt reprise à Sainte-Foy. Elle est donnée en annexe 6.

Les productions artistiques du terroir ne suffisent plus. En 1869, une salle de spectacles s'ouvre boulevard Gratiolet. C'est la salle Plaisance Jusqu'à sa fermeture, en 1909, elle donne trois ou quatre représentations par semaine : opérettes, opéras, soirées théâtrales, musicales, bals, soirées de chansons. Une salle concurrente, la salle Linard, s'ouvre avenue de la Gare. Le bon goût parisien supplante, avec tant d'œuvres diverses, les créations locales.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la chanson locale, vecteur d'un certain nombre de poésies, tombe en désuétude. La poésie chantée du terroir fait place à la chanson qui court les rues, les salles de spectacle et arrive dans les foyers avec le gramophone. Dans les années 1910 et surtout dans les lendemains de la Grande Guerre, quelques cafés se dotent de gramophones<sup>(32)</sup>. À Branne s'ouvre une boutique qui vend des partitions de chansons : "Aux mille chansons". Son stock considérable est classé par ordre alphabétique de titres de chansons Il inonde la région et la France entière. Ouvrard, le Bergeracois, Berthe Sylva, Damia, Fréhel, Mayol, Paulus et tant d'autres imposent des airs qui supplantent

<sup>(31)</sup> Dans les années 1960, quelques "anciens" la savaient encore par cœur.  
<sup>(32)</sup> Je conserve les disques 78 tours du Café de la Gare à Gardonne.

# Poètes du pays foyen au 19e siècle

---

définitivement, en pays foyen, la chanson du terroir.

La revue d'Auguste Grenouilleau marque l'apogée de cette création poétique populaire. Cependant, jusqu'à nos jours, des gens du pays foyen ont continué de versifier. Les poètes foyens du 20e siècle présentent-ils une richesse et une diversité analogue à leurs prédécesseurs du 19e siècle ? J'essaierai de répondre un jour à cette question en présentant les poètes du pays foyen au 20e siècle.

Dans les années 1900, pour les poésies populaires et les veillées d'autrefois, s'est accomplie une métamorphose qui éveille un terroir aux temps modernes. Les poèmes patois, politiques et sociaux disparaissent. La création poétique personnelle va en s'amenuisant même si elle réserve, pendant le 20e siècle, d'étonnantes productions.

Je lance enfin un appel à ceux qui conserveraient des poèmes, des cahiers de poésies ou des cahiers de chansons des 19e et 20e siècles. Il est facile de les photocopier et de déposer ces photocopies dans les documents conservés par la Société.

J. V.

## Annexe 1 :

Garrau, " La veillade a la Borio ".  
Extrait des Tastounemens d'un Avuglé

"D'ouu bourg lou pu vezi, la cloche ouu soun de  
toulé,  
De naou cos, très-à-très, a tinla l'angelu;  
Et la lune levant, de sa tremblante lu,  
Coumence d'argenta la cirne dooun grand vioulé.  
Dey veillayrés bien leou coy l'houre d'arriva.  
Tabé, la vielle Jeanne et sa fille l'Annette,  
Et Bélou, sa refille, an deyjà tout dressa :  
Ley cheyres sount en rouu, lou canel alluca,  
Et la crambe finement netta

Dous-à-dous, très-à-très, tout lou mounde ey  
iendu,  
Et né maingue pu qu'un veillayré,  
Mais co ney pas lou mouin attendu :  
Coy lou joyné Lucas, apprenti sanfouynairé,  
Et qui Fouyléplanié fara révioure un jour  
Cadun su soun rétar di caouque faribole,  
Talemén qu'en secret la Balou se désolé,  
Cian toujours que Lucas n'asqué cambia d'arrour...

Et coumencen d'aboid per ley caouses ménides,  
Tales qué sourit bestious, marcas, fières, carrets,  
Et caben per counta mille histoires poudes.  
L'un, tout de pouu, parle d'un révénan ;  
Un segouid, doou luti qué perise sa pouline ;  
L'aoutre, d'un lébéiou qué saoute su l'esquine,  
Et qué sé fay pourta quand troue soun boun lan.  
Mais digun né dizio qu'ougué vi tale caouse...

Tous ley vieils de trembla, pey les joynes de rire  
- Vous-ous né querzés pas cé qué Jean ven dé  
dire,  
Incrédules doou jour, digué lou vil Thomas ?  
- Si vous zous queszé, vouu, Thomas, vous né sé  
pas  
Lou Thomas qui, pey creyre,  
Disio que voulio veyre,  
Respoun lou joyne André ;

Per quand à youn ma foi ! n'en crézi ré-dé-ré.  
Néri mey qué ségur ; ni mey quey jeynes droles :  
An, coume tu, l'esprit doou jour d'ané.  
Vaqui, vaqui lou fuit dey nouvelles escoles...

Lou Jean nous a fey pouun tu nous diverdra  
Anen, cante ; parès ti, lou Lucas cante la  
Mais, may, l'air ey ben viel ; coy l'air : Digue  
Jeannette.

- Coy pruve qu'a plascu, meyzey qua tan dura.  
- Vous play ? coy prou ; m'en vaou la cante...

Tout lou mounde attendri gueylève sans ré dire,  
Quan, tout d'un oo, lou musicien Lucas  
Coune dous cos d'aiquet, et d'un toun per fa rire,  
Maugré qu'ougué les els mouillas,  
S'escrède : escouté-mé ; vaou vous cante : la fille  
Damourade oou crouchet per aver trop caousi.  
Pey fasen jura l'ai dessu sa sanfoynille,  
Cante la cansou que veyci...

- Bien, bien, dit la mamé ; mais valeou, moun  
gusard ;  
Approche toun oueille eici qué té coufessi.  
N'aourias-tu pas vouigu, digué-mé, per hasaid,  
Canta quelle cansou per caourcun qué couneyssi ?  
Voli pas dire la Bérou.  
Tu savé bé, couqui, béleou meillour que you,  
Qué de te peidre ey trop craintive...

Tabé lou soun dé la sanfoyne,  
Trove tout lo mounde si gay,  
Quocoutant que lou gouya bu pay,  
A qui pu leou, counen fourma la danse...  
Cependant Mouré jingle, et s'enten la sanfoyne...

### Annexe 2 :

Jean-Valéry Monbaillet, "La Pume  
Pataqueyre".

Mise par écrit par Louis de la Bardonnie.

Counneysseys-vous la grosso Catherino  
Qué fant dansa leys gouyats de l'endrey ?  
Dé noust estau auoy las pus prè vésine,  
Per sa beuta sérail digno d'un rey.

Ré qu'a la veyre, en sasant ma ligade,  
Ma qua d'aray s'escape de ma man,  
Né poda pus tenne moun aguillage  
Din tout moun corps senti bulli moun sang.

La prendri bé si mé voulio d'allade,  
Mais sa beuta n'eyt pas feyte per you,  
Séri trop viel ? ey mis dins ma pensade  
Q'eymerio mey un pu joine amoureux.

Diu qué l'amour es n'o belle cause !  
Per sa beuta ré ne lou pau vallé,  
Moun praube cur n'auro trébe ni pause  
Quand vendri viel comme Mathusalé.

Comme courri sur meys seysenten d'age,  
Ero deyza bin tem de me maridat ;  
Vourguri doun gousta dou maridaze  
Quoyqué qou sisqué un mestey descréda.

Quouro un desney qué panguri la veyre,  
L'estiu passat, quand debat au purney  
Fasio tumba la purne Pataqueyre  
Per l'animau qué l'oun boyte au carney ?

En l'abourdant, y dissure "Ma drolle"  
Né véni pouun per fat de l'avoucat  
Pey, pernent lou serieu de moun rôle,  
En pau de mot y countéri moun cas

En m'escoutant, vésies si ére houneste,  
Se mit a rire a s'en tenne leys flancs,  
Peys sé nagut, mé zitant per la teste :  
"Moun praube ami, vous avez seysente ans".

Fau cala doux, n'auri pouun lou couraze  
De y parla dus cops sur lou meme air ;  
Coumperni bin qu'un galant de moun age  
S'eys amoureux co vay tout de travers.

Comme un coutéu trop passaï sur la mole,  
A syssente ans l'homme ey pres d'ou toubreau,  
E coumo disio nosto régent d'escole :  
Fau pas meylat vin viel et vin nouveau.

## Annexe 3 :

Grain de Sel, "Un Grand homme incompris".

Article de Grain de Sel, dans "L'Union de Sainte-Foy-la-Grande et des rives de la Dordogne" du dimanche 23 septembre 1885.

"Dès sa plus tendre jeunesse le cœur de notre poète, vaste comme le monde, s'ouvrit aux effluves de tous les yeux féminins, qui brillèrent sur son passage.

Qui donc, à cette époque, n'a plusieurs fois aperçu aux lueurs vacillantes du crépuscule, ce gentil troubadour, poursuivant de ses soupirs enflammés et de ses stances anacréontiques, toutes les beautés peu effarouchées que charmaient la poésie et les blondes moustaches de ce sympathique don Juan.

Mais bientôt parmi toutes ces fleurs, sur lesquelles, papillon volage, il aimait à poser des ailes fatiguées, une surtout, plus belle sans doute ou plus odorante que les autres, semblait devoir fixer à jamais les désirs de l'inconstant.

C'est alors surtout que l'amour s'alliant à la poésie, inspira au poète des chants dignes de l'un et de l'autre. Ses strophes érotiques connues seulement de quelques amis privilégiés, seront perdues pour la postérité, sans quoi elles eussent distancé de beaucoup, les chefs-d'œuvre

immortels d'Ovide et de Tibulle.

L'amour et le bonheur préfèrent généralement la solitude et le silence aux bruits extérieurs peu en harmonie avec les besoins des cœurs tendrement épris.

Aussi notre héros obéissant à cette loi de la nature, chercha-t-il à cacher à tous les yeux son bonheur et ses rêves amoureux.

C'était à l'époque où, non loin de Castillon, il faisait construire le magnifique château dont nous avons parlé et qui a si fort contribué à sa renommée. À l'extrémité de la ville de Castillon s'élève une maison autrefois bien connue des voyageurs, mais que l'établissement de la ligne du chemin de fer a laissée un peu solitaire. C'est là que notre poète avait caché son trésor, loin des regards indiscrets et jaloux. C'est là qu'il passa les plus doux instants de sa jeunesse, là encore qu'il conçut ses plus beaux vers et roucoula ses plus harmonieuses stances....

Aujourd'hui son caractère s'est aigri, et sa muse a subi la même transformation...

Nous plaignons sincèrement ce jeune talent dévoyé de sa belle carrière et lui conseillons en ami, d'occuper les loisirs que lui laisse la rédaction des plans du palais qu'il doit présenter au Roi de Serbie, à compléter son volume de stances et odes, car bien certainement ce sera là son plus beau titre à l'immortalité".

## Annexe 4 :

Bernède, "Le capitaine rapporteur".

Extrait du cahier manuscrit de Bernède.

Le capitaine rapporteur

Un capitaine rapporteur,  
Manquait à votre gloire ;  
Vous l'avez trouvé quel bonheur ;  
Quelle belle victoire,  
Conservez le bien ;  
Il voudrait un coupable,  
Jeune homme de loi ;  
Il est sur ma foi,  
Aussi blanc que capable.

2ème

Il essaya sa jeune voix,  
Aux bords de la Garonne,  
Et l'on oublia plusieurs fois,  
De ceindre la couronne,  
Sur son front vainqueur,  
Ah quel noble cœur ;  
S'il aime l'éloquence,  
C'est pour son pays ;  
C'est pour ses amis,  
C'est pour l'ordre et la France.

3ème

Jadis il fut républicain,  
Maintenant royaliste,  
Il combattra le code en main,  
Chaque socialiste.  
Le rouge et le noir,  
A son laminoir  
N'obtiendront point de grâce.  
Les blancs et les roux,  
seront tous absents,  
D'avance ah, quelle audace.

4ème

Allons, va poursuis ton chemin,  
Dans l'urne et la giberne,  
Du droit tu tiens la gloire en main.  
Démosthène moderne,

Patois ou français,  
Tes discours ornés,  
De fleurs de rhétorique,  
seront superflus ;  
Devant les élus,  
De notre république.

5ème

Pourquoi faut-il que la couleur,  
De ton drapeau qui change,  
Pour un grade, oh quelle couleur,  
Te plonge dans la fange.  
Jeune homme crois moi,  
Laisse cet emploi,  
Aux avocats sans causes,  
Reprends tes discours,  
Et devant les cours,  
Défends l'ordre... des choses.

## Annexe 5 :

anonyme, "La chute des feuilles".  
Feuillet manuscrit et tract imprimé.

"De petits coins de papier bleu  
Méniel avait jonché la salle.  
Orri fils était un peu pâle,  
Rochefort avait l'œil en feu.

Triste et mourant à son aurore,  
Le jeune Vivier, à pas lents,  
Parcourait une fois encore  
La salle pleine de votants.  
" Lieux que j'aime, adieu, je succombe !  
Bouny m'avait prédit mon sort,  
Et dans chaque vote qui tombe,  
Je vois un présage de mort.  
O fatal oracle de Faure,  
Tu m'as dit : ceux de Sainte-Foy  
A tes yeux voteront encore,  
Mais ce ne sera pas pour toi.  
L'éternel oublié t'environne.  
Plus pâle que le pâle automne,

Tu retourneras à Bordeaux  
Ta candidature est flétrie  
Avant l'herbe de la prairie,  
Avant le pampre des coteaux".  
Et je meurs !... De sa froide haleine  
M'a touché maint et maint votant,  
Et j'ai vu que l'urne était pleine  
Des bulletins que je hais tant".

### Annexe 6 :

anonyme, février 1871, Oh ! quel pif !".  
Feuillet manuscrit.

Oh ! quel pif !  
Oh ! quel pif !  
A l'pouvoir exécutif !  
Petit bonhomme vit encore...  
P'tit bonhomme parle d'or...  
Oh ! quel pif !  
Oh ! quel pif !  
A l`p'tit bonhomme exécutif...

P'tit bonhomme dit-on se pique  
D'escamoter la République...  
Oh ! quel pif !  
Oh ! quel pif !  
A l`p'tit bonhomme exécutif...

P'tit bonhomme a mis dedans  
Son nez... les princes d'Orléans...  
Aussi quel pif !  
Oh ! mais quel pif !  
A l`p'tit bonhomme exécutif...

